

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Licence Professionnelle

Métiers du livre : documentation et bibliothèques

2020/2021

Recension et valorisation d'une collection de mandements épiscopaux et lettres pastorales (XIX^{ème} – milieu XX^{ème} siècle)



Emilie MERLET

Stage effectué du 4 janvier au 3 avril 2021

Bibliothèque universitaire de l'Institut catholique de Vendée

Rapport de stage dirigé par

Brigitte BARTERT, directrice de la bibliothèque universitaire

Charlotte PACCOU-JARRAUD, professeur référent



« La fonction essentielle d'une bibliothèque est de favoriser la découverte de livres dont le lecteur ne soupçonnait pas l'existence et qui s'avèrent d'une importance capitale pour lui. »

Umberto Eco

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier la directrice de la bibliothèque universitaire de l'Institut catholique de Vendée, Madame Brigitte BARTERT, pour m'avoir donné l'opportunité d'effectuer ce stage au sein de son établissement et pour m'avoir accompagnée tout au long de ces trois mois.

Merci à l'ensemble de l'équipe de la BU, Brigitte BARTERT, Katarzyna PAILLER, Gwendoline CANTIN, Estelle DUMONT et Marion DELAVAUD-SOUCHET, de m'avoir accueillie si chaleureusement et de m'avoir accordé leur confiance. Merci de m'avoir guidée et apporté toute l'aide possible dans la réalisation de ma mission, de m'avoir permis de découvrir et de participer aux différentes activités de la BU. Grâce à vous, j'ai pu rapidement développer les capacités liées à l'exercice du métier de bibliothécaire. Travailler avec vous fut un réel plaisir.

Merci également à Samuel GRISNEAUX et Hugh d'ANCEY, d'avoir participé à la réalisation de l'inventaire.

Je remercie également l'Institut catholique de Vendée de m'avoir permis d'exercer ce stage et de m'avoir accueillie au sein de leur établissement.

Enfin, je tenais à remercier la licence professionnelle « métiers du livre », à Limoges, et tout particulièrement Madame Charlotte PACCOU-JARRAUD, mon professeur référent, qui m'a accompagnée dans la rédaction de ce rapport de stage et donné de précieux conseils. Merci pour votre présence à chaque instant.

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Table des matières

Introduction	7
1. Une collection qui s'insère dans son environnement universitaire	8
1.1. Une bibliothèque universitaire pluridisciplinaire	8
1.1.1. Les missions d'une bibliothèque universitaire	8
1.1.2. La BU de l'Institut catholique de Vendée	10
1.2. Des publics spécifiques.....	12
1.2.1. Les étudiants	12
1.2.2. Les chercheurs.....	13
2. Connaître le fonds pour mieux l'appréhender	15
2.1. Le contenu	15
2.1.1. Présentation physique de la collection	15
2.1.2. Valeur et intérêts intellectuels	16
2.2. Recenser, un travail nécessaire	18
2.2.1. Classer et inventorier : les objectifs	18
2.2.2. Le choix d'un inventaire détaillé.....	20
3. La mise en place d'un plan de valorisation et de communication adéquat	22
3.1. Le signalement de la collection	22
3.2. Orienter les usagers et favoriser leurs recherches	23
3.2.1. Réalisation de brochures spécifiques à chaque thématique	23
3.2.2. Création d'un onglet dédié sur le site Internet.....	25
3.3. Perspectives sur le long terme	27
3.3.1. Partenariat avec d'autres structures	27
3.3.2. Lien direct avec le public	28
Conclusion	30
Références bibliographiques	31
Annexes	33

Table des illustrations

Figure 1 : Volumes avec une couverture plus fragile	16
Figure 2 : Volumes avec une couverture rigide	16
Figure 3 : Extraits de mandements de l'évêque de Perpignan – à l'occasion du Jubilé universel de 1847 (à gauche) et récit des circonstances de la mort de Mgr. l'archevêque de Paris lors des évènements de 1848 (à droite).....	17
Figure 4 : Volumes avant l'ajout de côtes (à gauche), puis après (à droite)	19
Figure 5 : Extrait de l'inventaire (XIXe siècle)	20
Figure 6 : Présentation du catalogue de la BU.....	22
Figure 7 : Notice bibliographique des mandements créée sur le catalogue	23
Figure 8 : Aperçu d'une brochure réalisée sur la thématique « société » (d'autres aperçus sont disponibles en annexes)	24
Figure 9 : Présentation du site Internet de la BU	26
Figure 10 : Photos de la vitrine "fonds patrimonial"	29

Introduction

“Le rôle premier des bibliothèques est d'accompagner et de soutenir les activités d'enseignement et de recherche.” C'est ainsi que le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation définit la mission principale des bibliothèques universitaires. De construction très récente, les bibliothèques universitaires se sont beaucoup développées et ont su s'adapter aux nombreuses évolutions en diversifiant leurs activités. Cependant, leur premier objectif n'a pas changé : identifier et permettre l'accès à différentes ressources de tout support au service de leurs usagers.

Les dons sont un moyen fréquent d'enrichir les collections d'une bibliothèque. Lorsqu'il s'agit d'un fonds entier et spécifique, ces dons peuvent demander un travail important, qu'il n'est pas toujours évident de mettre en place, par manque de moyens ou de temps, par exemple.

La bibliothèque universitaire de l'Institut catholique de Vendée, à la Roche-sur-Yon, a récemment reçu le don d'une importante collection de mandements épiscopaux et lettres pastorales datant des XIXe et XXe siècles. Ces documents représentent un intérêt particulièrement intéressant et une source d'informations considérable pour la recherche. Cependant, de la réception à la mise à disposition du public, tout reste à faire. La gestion d'un nouveau fonds, d'une telle importance, en terme quantitatif, quelle que soit sa valeur, ne peut empiéter sur les différentes tâches de la bibliothèque et les bibliothécaires manquent de temps pour s'y consacrer entièrement. Sa gestion m'a ainsi été confiée, lors de mon stage, avec l'aide et l'appui de l'équipe de la BU. Ma mission consiste à réaliser un inventaire complet de la collection et de permettre de le rendre accessible au(x) public(s), à travers des actions de valorisation adaptées.

Tout le travail réalisé autour de la collection durant ces trois mois de stage sera donc orienté par une réflexion principale : **comment penser la valorisation d'un fonds spécifique en bibliothèque universitaire à travers son environnement et un important travail de recension ?**

Nous y répondrons, dans un premier temps, par la présentation du contexte général au sein duquel s'insère la collection, son lieu d'accueil, ses missions et ses publics. Nous nous intéresserons ensuite à la connaissance de son contenu et au travail de recension qui permettra de mieux l'appréhender, avant d'envisager, dans une troisième et dernière partie, la mise en place d'un plan de communication et de valorisation adéquat.



1. Une collection qui s'insère dans son environnement universitaire

Avant de traiter les problématiques de recension et de valorisation, il convient de présenter l'environnement et le contexte au sein desquels s'insère la collection et la démarche réalisée autour de celle-ci. Cette première partie sera ainsi consacrée à l'observation et à l'identification des impératifs, attentes et besoins liés au contexte général et aux différents publics concernés.

1.1. Une bibliothèque universitaire pluridisciplinaire

1.1.1. Les missions d'une bibliothèque universitaire

Historique

L'histoire des bibliothèques universitaires est peu connue et très liée à celle des universités. Directement héritières des bibliothèques des collèges et facultés de l'Ancien Régime, leur construction est relativement récente.

Avant la Révolution française, ce sont les institutions religieuses – catholiques, et surtout jésuites - qui possèdent une très grande partie des bibliothèques. À titre d'exemple, le collège jésuite, Louis-le-Grand, à Paris, possède au XVIII^e siècle près de 50 000 ouvrages et 600 manuscrits. Ces bibliothèques sont fréquentées par les enseignants et les étudiants. Avec l'expulsion des jésuites et les bouleversements de la Révolution, les collections ont été confisquées et beaucoup de livres perdus. En 1793, les universités d'Ancien Régime sont supprimées, avant d'être rétablies en 1806, mais ces dernières doivent composer avec une longue période d'incertitude : des universités sans aucun budget, et souvent sans bibliothèques. Il faut attendre 1896 pour que les universités, telles que nous les connaissons aujourd'hui, soient créées.

Les bibliothèques universitaires sont organisées à la fin du XIX^e siècle. Une volonté de regroupement apparaît à partir de 1855 et, en 1878, il est décidé que chaque académie devra posséder son université et sa bibliothèque. C'est la naissance des bibliothèques universitaires modernes, ouvertes tant aux étudiants qu'aux chercheurs, avec une maximisation des locaux, la rédaction de catalogues et le recrutement de personnels spécialisés, titulaires d'un certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire, créé en 1879. Ces bibliothèques sont rattachées au ministère de l'Enseignement supérieur et placées sous l'autorité du recteur, mais ne disposent cependant que de très faibles budgets. C'est plus tard, avec la création de la direction des bibliothèques et de la lecture publique, en 1945, que les bibliothèques universitaires, au même titre que les bibliothèques de lecture publique, bénéficient de l'inspection générale, chargée du contrôle et de l'animation, et de la création de services centraux. En 1955, il existe 17 bibliothèques universitaires, pour 17 académies.

L'afflux d'étudiants à partir des années 1960 amène la création de nouvelles académies, de nouvelles universités et donc de nouvelles bibliothèques. De 1967 à 1971, près de 45 000 m² de plancher de bibliothèque universitaire ont été mis en service en moyenne chaque année (7 fois plus que 10 ans auparavant)¹. De nouvelles instructions en 1962 dressent les fondements bibliothéconomiques des BU actuelles, notamment par l'adoption de la classification décimale

¹ Ronan VOURC'H, « Les étudiants, le livre et les bibliothèques universitaires », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2010, n° 5, p. 13-16.

universelle et d'un classement systématique, dans l'objectif de faciliter leur utilisation et de permettre au maximum un libre accès à la documentation.

Les bibliothèques universitaires connaissent par la suite de nombreuses évolutions liées directement à celles des universités et des nouvelles pratiques pédagogiques, comme le développement des travaux dirigés, prenant appui sur des livres et des documents. Les universités obtiennent plus d'autonomie après les événements de mai 1968 et les bibliothèques universitaires deviennent "un service commun aux composantes d'une université, ou bien un service interuniversitaire", dirigées par un directeur. Il existe alors 45 bibliothèques interuniversitaires ou bibliothèques d'universités.

En 1989, un rapport dirigé par André Miquel, administrateur de la bibliothèque nationale pointe les nombreux problèmes des bibliothèques universitaires : insuffisance de l'offre aux usagers et des moyens humains et financiers, locaux trop petits, désaffectation des enseignants et donc des étudiants. Dans une volonté de réforme et de rénovation de la bibliothèque nationale et des universités françaises, les bibliothèques universitaires sont désormais prises en comptes dans les plans de modernisation des universités et les budgets sont augmentés. La loi Savary de 1984 met en place un cadre favorable à la formation documentaire, dans laquelle les BU sont pleinement impliquées, afin d'aider les étudiants à devenir plus autonome et de leur transmettre des méthodes et outils. Ces formations documentaires se multiplient dans les années 2000, toujours dans une volonté de lutte contre l'échec universitaire. De plus, dès la fin des années 1990, le développement de la documentation numérique offre une multiplication des modes d'accès à l'information et suggère de nouvelles évolutions et adaptations des BU qui passent alors d'une gestion de stock à une gestion de flux. Face à ces évolutions, il faut repenser l'accueil des publics par la connaissance de ces derniers, par une réadaptation des bâtiments, par la médiation, sur place, et par un accès direct à distance (exemple des big deals avec les éditeurs qui donnent accès en ligne à des collections entières en échange de souscriptions annuelles). Mais ces changements représentent des dépenses importantes et les budgets ne sont pas à la hausse.

Enfin, en 2011, les bibliothèques universitaires deviennent une composante des services communs de la documentation (SCD). Elles sont intégrées à la vie administrative et politique des universités. Émerge également le concept de *learning center*, qui consiste à repenser la BU avec une plus large offre de services afin d'offrir un meilleur accompagnement aux étudiants - en leur proposant notamment des zones de travail, individuel ou en groupe, bien équipées, et des zones de détente avec des collections plus orientées vers les loisirs, des services multiples, des formations et un accompagnement renforcé - mais également aux chercheurs – en leur offrant des services spécifiques, en apportant une aide à la publication scientifique. En 2016, un plan "bibliothèques ouvertes" a été lancé dans le but d'élargir les horaires d'ouvertures des BU, en s'adaptant ainsi au rythme de vie des étudiants : ouverture le week-end et le soir avec la création du label "NoctamBU" pour les BU ouvertes 65h hebdomadaires, renforcement de partenariat avec les bibliothèques municipales, augmentation du nombre de places... Les BU et l'amélioration de l'accueil constituent un enjeu majeur dans la réussite des étudiants.

Rappel des missions principales d'une bibliothèque universitaire

Comme nous avons pu le voir, les BU sont en constante métamorphose et s'efforcent de s'adapter aux évolutions des besoins, des publics, des nouvelles technologies, de leur environnement.

Les BU et leurs missions sont ainsi définies par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : *“Le rôle premier des bibliothèques est d'accompagner et de soutenir les activités d'enseignement et de recherche. Plus importantes que jamais dans ce monde de l'information numérique, elles identifient, acquièrent et rendent accessibles les ressources documentaires indispensables aux étudiants et aux chercheurs. Elles ont également pour mission de former à l'utilisation des ressources documentaires. Gardiennes de la mémoire et du patrimoine documentaire de l'établissement, elles occupent une place centrale dans la vie sociale et culturelle d'une université : la B.U. est non seulement un lieu de travail, d'étude et de recherche, mais aussi de convivialité.”*²

Nous pouvons donc dresser un tableau non exhaustif des principales missions attribuées services communs de documentation et plus généralement aux bibliothèques universitaires.

- La BU participe à l'activité de l'université, à sa valorisation, elle est intégrée à la vie administrative et politique et travaille avec l'ensemble des services de l'université, pleinement intégrée à son environnement.
- Elle doit mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement, acquérir, administrer, diffuser les différents documents et ressources sur tout type de support (collections physiques et numériques).
- Elle place les usagers et leurs attentes au cœur de ses objectifs, les accueille sur place ou à distance.
- Elle offre diverses ressources et services, des outils, des espaces de travail (salles de formation, auditorium, travail de groupe...), de consultation et de détente (cafétérias, loisirs...).
- Elle contribue aux activités de formation et recherche des établissements : elle participe à la recherche et constitue un soutien aux chercheurs, notamment en leur permettant de disposer d'outils (archives ouvertes, ressources numériques...) et est impliquée dans la formation des usagers (formation à la recherche documentaire, aux nouvelles techniques d'accès à l'information, aux droits d'auteurs, autoformation, projets pédagogiques...).
- La BU fonctionne désormais en réseau(x), elle collabore avec d'autres structures (bibliothèques municipales de villes qui ne disposent pas d'universités, participation aux catalogues collectifs...).

1.1.2. La BU de l'Institut catholique de Vendée

Présentation générale

L'Institut catholique de Vendée, créé en 1990, se situe en Vendée, dans la ville de la Roche-sur-Yon. Cette école universitaire propose 26 formations, licences et masters, dans onze disciplines différentes. Elle comprend 530 professeurs et 1500 étudiants. Ses bâtiments sont dessinés par l'architecte Denis Laming, et c'est en 1997 que se termine la construction de la Bibliothèque Jean-Paul II.

² Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, “Les bibliothèques universitaires”, mis à jour le 22 octobre 2015. [consulté le 10 mars 2021].

La bibliothèque universitaire dispose d'une superficie de 1500 m², répartie sur quatre niveaux. 300 places assises permettent aux étudiants de travailler au cœur des rayonnages et des collections au sein de trois grandes salles de lecture. Six petites salles de travail et une plus grande sont également à leur disposition pour les travaux de groupe. On y retrouve également les magasins, ainsi qu'une salle dédiée à la conservation du fonds patrimonial³.

La BU est bien évidemment accessible aux étudiants, professeurs et personnels de l'université, mais également aux personnes extérieures qui souhaitent s'y inscrire. À l'image de la moyenne nationale, elle propose une amplitude horaire de 63h par semaine, ouverte deux soirs en nocturne, jusqu'à 21h30, ainsi que le samedi en période d'examens. Les étudiants peuvent y venir pour travailler directement sur place, consulter ou emprunter des documents. La BU offre ainsi un cadre sérieux et calme, favorable au travail, tout en étant un espace de détente et de sociabilisation.

Les services de la BU

La bibliothèque offre à ses usagers de nombreux services. Une équipe de cinq bibliothécaires est chargée de sa bonne marche : une directrice, une bibliothécaire chargée de l'intégration des collections au sein du SUDOC, une à la gestion des ressources numériques, une orientée vers le Prêt en Bibliothèque et une dernière chargée de la communication et de la gestion des réseaux sociaux (cette présentation ne concerne que les missions principales).

Afin de consulter ou emprunter des ouvrages qui ne sont pas disponibles dans les collections de la BU, un service de Prêts entre Bibliothèques (PEB) est proposé à ceux qui le souhaitent. La BU dispose également d'une mission d'aide et de formation à la recherche documentaire. De nombreux outils en ligne sont disponibles sur le site Internet : tutoriels, bases de données (articles, revues, images), sites de références et dossiers documentaires (répertoires de ressources sur divers thématiques sélectionnées par les bibliothécaires).

Les collections

La BU a l'avantage d'être pluridisciplinaire. Ses collections correspondent et reflètent les disciplines enseignées à l'ICES : sciences de la vie et sciences pour la santé, droit, économie, histoire, langues, lettres modernes, mathématiques, physique-chimie et sciences-politiques. Elle possède également des collections importantes en sciences religieuses, philosophie, sociologie et arts. Au total, ce sont plus de 110 000 ouvrages imprimés et 500 titres de périodiques. Ces collections s'enrichissent régulièrement, grâce aux acquisitions ou aux dons notamment.

À ces ouvrages imprimés, il faut ajouter les ressources numériques, consultables sur Internet : bouquets de revues, ouvrages, thèses, documents multimédias...

La BU possède également plusieurs fonds spécifiques, issus de dons ou legs de professeurs notamment. À titre d'exemples, le fonds Chavagne, constitué d'ouvrages de théologie et droit canonique, datant des XVII^e et XVIII^e siècles ; le fonds Grand-Ouest, regroupant 2500 ouvrages pluridisciplinaires relatifs aux régions du Grand-Ouest ; ou encore le fonds polonais "Ambroise Jobert" - spécialiste des relations entre la France et la Pologne à la période moderne - contenant essentiellement des ouvrages sur l'histoire de la Pologne du XVII^e et XVIII^e siècle, ainsi que certains grands textes emblématiques de la culture polonaise.

³ Voir annexe 1.

Enfin, un fonds patrimonial a été constitué à partir de 2009 afin de rassembler les ouvrages antérieurs à 1918, provenant de divers dons, dépôts et acquisitions. Il est composé d'environ 7 000 ouvrages.

La collection de mandements épiscopaux viendra rejoindre et compléter ces fonds spécifiques.

1.2. Des publics spécifiques

La connaissance des publics semble nécessaire dans la problématique de valorisation, puisque celle-ci n'a de sens qu'au regard de ces derniers. Cette étude permettra ainsi d'observer les habitudes, de mettre en valeur les besoins et attentes des publics potentiellement concernés par un tel fonds. Il apparaît par ailleurs que les études et données concernant les publics en bibliothèques universitaires manquent au niveau national.

1.2.1. Les étudiants

Les étudiants sont le premier public concerné par la fréquentation des bibliothèques universitaires. Service indispensable et faisant partie intégrante de la vie universitaire, la BU semble être une condition de réussite dans les études supérieures. Nous l'avons vu en amont, l'évolution des BU est bien souvent liée à celle des universités, or il est important de souligner que la population étudiante a plus que doublé en 40 ans : de 1,2 millions d'étudiants en 1980, on passe à 2,7 millions en 2019⁴.

Nous sommes donc en droit de nous demander si cette explosion de la population estudiantine s'accompagne d'une évolution dans la fréquentation des bibliothèques universitaires. Quelle place les étudiants accordent-ils au travail en BU et quels rapports entretiennent-ils avec le livre ?

Dans les années 2010, avec notamment la progression de la culture numérique et scientifique, on constate que la place du livre a diminué chez les étudiants et cela se ressent dans la fréquentation des bibliothèques.

Nous pouvons cependant remarquer des différences selon les filières. Les étudiants inscrits en littérature, en sciences-humaines ou en droit ont régulièrement recours aux services d'une bibliothèque universitaire, contrairement aux étudiants de filières scientifiques, beaucoup moins présents - que ce soit dans la fréquentation du lieu ou au niveau des emprunts de documents. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que les premiers étudiants cités reçoivent une formation qui passe davantage par le livre, où les références y sont nombreuses et le coût des ouvrages ne permet pas aux étudiants de tout acheter. On observe également que les habitudes d'emprunts et de fréquentation augmentent avec le niveau d'étude. Des études montrent cependant que livres et bibliothèques jouent un rôle important dans les conditions de réussite universitaire : ceux qui empruntent le plus sont ceux qui réussissent le mieux.

Si le nombre d'entrée en BU augmente légèrement, le nombre d'entrées annuelles par étudiant atteint, en 2018, 39 entrées par étudiant contre 41,6 entrées en 2013⁵. Selon une étude réalisée par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), entre mars et mai 2020, 75% des

⁴ Institut national de la statistique et des études économiques, « Effectif d'élèves et d'étudiants, données annuelles de 1980 à 2019 » [consulté le 20 mars 2021].

⁵ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

étudiants fréquentent la BU. Elle reste donc l'équipement universitaire le plus utilisé, devant les équipements sportifs (24%).

Ce constat se retrouve dans la fréquentation de la BU de l'Institut catholique de Vendée. Selon une enquête réalisée en 2018 par les bibliothécaires⁶, 71% des étudiants viennent plusieurs fois par semaine à la bibliothèque, pour travailler ou lire des périodiques, et restent environ 1 à 2h par jour. Les filières scientifiques sont peu représentées. Les étudiants cherchent généralement les ouvrages directement en rayon et considèrent le travail en BU comme très important et plus efficace (88% des étudiants ayant répondu à l'enquête). 84% d'entre eux empruntent des livres. Plusieurs problèmes sont soulevés dans cette enquête, comme le manque de places assises ou la volonté d'une amplitude horaire plus importante. Seule la moitié des étudiants utilisent le catalogue et les ressources numériques disponibles sont assez peu connues.

Pour quelles raisons les étudiants viennent-ils à la bibliothèque ? Durant mon stage, j'ai eu l'occasion d'interroger des étudiants dans le cadre d'un projet de médiation sur la vision de la BU à travers le regard de ses usagers⁷. De ces échanges, il en ressort essentiellement que les étudiants viennent trouver à la BU un cadre de travail propice, calme et sans distraction. Elle leur permet de retrouver un peu de solitude, indispensable pour la concentration, ou au contraire de la compagnie. Encore plus dans ces conditions particulières où les étudiants sont en grande partie contraints de suivre un enseignement à distance, la BU est perçue comme un espace de sociabilisation et d'entraide. Les étudiants apprécient de venir y travailler en groupe. De plus, elle leur permet de bénéficier d'une bonne connexion Internet, d'accéder à des ressources numériques et à un nombre d'ouvrages important, directement à disposition, avec un personnel à l'écoute, pour guider et accompagner dans les recherches. En conclusion, les étudiants attendent d'une bibliothèque universitaire qu'elle offre un lieu qui encourage le travail et qu'elle mette à leur disposition une exhaustivité documentaire pour leurs recherches.

Même s'il ressort que les étudiants ne seront probablement pas les premiers utilisateurs du fonds de mandements et lettres pastorales, on peut relever de cette étude quelques éléments à prendre en compte dans la problématique de valorisation : l'importance du numérique notamment et, en parallèle, la faible connaissance et utilisation du catalogue et des ressources mises à disposition sur le site Internet de la BU.

1.2.2. Les chercheurs

Le public le plus concerné par le fonds de mandements épiscopaux est probablement celui des chercheurs. Ici encore, les données concernant les chercheurs en bibliothèque universitaire sont encore plus rares que celles des étudiants.

Les enseignants et chercheurs représentent un public spécifique qui se distingue des autres usagers, directement par sa profession qui lui confère un rapport particulier au savoir et à l'expertise scientifique et des besoins documentaires propres et spécifiques. Ce sont des usagers habitués à la recherche documentaire et à la fréquentation de fonds divers et/ou anciens. Ils peuvent jouer un rôle dans l'enrichissement des collections, en faisant des propositions d'acquisitions ou en faisant don ou dépôt de leurs propres fonds.

⁶ Voir annexe 2.1.

⁷ Voir annexe 2.2.

La BU représente un poids essentiel dans le travail de recherche. Cependant, il faut souligner une large baisse de fréquentation des bibliothèques par les enseignants et chercheurs. Ces derniers sont essentiellement intéressés par l'offre documentaire de la BU, que ce soit sur place ou à distance. Alors que le nombre de ressources et de documents qu'il est possible de consulter en ligne est beaucoup plus important aujourd'hui, les chercheurs préfèrent leur domicile, ou leur propre bureau, aux salles de lecture communes, surtout dans les filières scientifiques (bases de données, périodiques scientifiques entièrement en ligne...). Cela représente pour eux un gain de temps et de concentration notamment. Les chercheurs sont donc un public majoritairement à distance, mais qui utilise énormément les ressources de la BU.

Par ailleurs, les enseignants/chercheurs encouragent généralement leurs étudiants à fréquenter la BU, en leur fournissant par exemple des bibliographies en début d'année ou de semestre. Ils jugent que les services des bibliothèques sont plutôt dirigés vers les étudiants. C'est pourquoi, les BU cherchent de plus en plus à développer leurs services aux chercheurs, jusqu'ici peu présents, afin de recréer un lien avec eux : services personnalisés, soutien à la recherche, accompagnement juridique et technique, formation sur les droits d'auteur ou sur le plagiat...

L'Institut catholique de Vendée compte très peu de chercheurs. La plupart des enseignants ne sont pas permanents et possèdent, par exemple, un laboratoire de recherches, au sein d'une autre université. Peu d'entre eux fréquentent la BU ; ceux qui le font y viennent essentiellement pour lire des périodiques, travailler avec des élèves ou emprunter des ouvrages afin de les conseiller à leurs étudiants. Cette caractéristique sera à prendre en compte dans la valorisation du fonds de mandements épiscopaux. Il sera pertinent de faire connaître la collection au-delà de l'université, afin de toucher plus de chercheurs qui pourraient être intéressés. Il est évident que les chercheurs seront le public le plus touché par ce type de documents et que c'est en priorité vers eux que la réflexion de communication sera tournée.

En dehors des étudiants et des chercheurs, un autre public pourrait être intéressé par la collection : des curieux, des passionnés ou encore des locaux. Ces personnes peuvent découvrir par hasard l'existence de la collection, grâce aux actions de valorisation mises en place, et elles seront également à prendre en compte dans cette réflexion. C'est un public qui ne sait pas forcément utiliser les méthodes de recherche, qui ne connaît pas nécessairement le sujet ou qui n'a pas de recherche précise à mener, peut-être simplement par curiosité ou par loisir. Il faudra donc adapter les divers moyens d'informations afin de les guider au mieux, en fonction des différentes attentes.

2. Connaitre le fonds pour mieux l'appréhender

Une fois imprégnés du contexte général, nous nous attarderons, dans cette deuxième partie, à la présentation physique et intellectuelle du fonds en lui-même (sa provenance, son contenu, ses intérêts), puis du travail d'inventaire réalisé dans l'objectif de mieux l'appréhender et ainsi permettre de le rendre accessible dans les meilleures conditions.

2.1. Le contenu

2.1.1. Présentation physique de la collection

La provenance du fonds

Auparavant conservée aux Archives historiques du diocèse de Luçon, en Vendée, la collection de mandements épiscopaux et lettres pastorales, est issue d'un don de l'Association diocésaine de Luçon.

Généralement, les collections patrimoniales ou spécifiques s'enrichissent par des dépôts (confiés à la bibliothèque sans transfert de propriété), des legs (post mortem) ou des dons (avec transfert de propriété). Elles peuvent également être complétées par des achats (acquisitions à titre onéreux), mais le don reste la pratique la plus fréquente. Tous les dons ne peuvent cependant pas être acceptés, au risque de se retrouver débordés. Ils doivent être acceptés par le directeur ou la directrice de la bibliothèque et sont soumis à certains critères, déterminés auparavant et qui peuvent varier d'une structure à l'autre. De manière générale, un don doit être en adéquation avec la politique documentaire de l'établissement et présenter un intérêt pour la communauté, une certaine rareté ou qualité. En se rappelant la mission première des bibliothèques universitaires - acquérir et diffuser des ressources documentaires permettant d'accompagner et de soutenir les activités d'enseignement et de recherche, - l'ajout du fonds de mandements épiscopaux aux collections de la BU de l'ICES trouve ainsi une explication pertinente.

La collection n'avait jamais fait l'objet d'une description détaillée et il était précisé, dans l'acte de donation, qu'après un éventuel travail d'inventaire du corpus, que ce dernier soit transmis à l'Association diocésaine afin d'être mis à disposition des chercheurs.

Description physique

Cette collection est répartie et classée au sein de 292 volumes, sur une vingtaine de mètres linéaires. Ces volumes mesurent environ 26 cm de hauteur. Ils sont généralement bien conservés, bien que cela dépende de leur reliure. Certains, parfaitement reliés, bénéficient d'une couverture solide, tandis que celles des autres peuvent être plus fragiles, plus poussiéreuses et s'effritent plus facilement. Certaines pages peuvent être trouées ou déchirées, mais ce cas est assez rare. Les volumes les plus récents sont mieux conservés, ils bénéficient également d'une couverture solide.

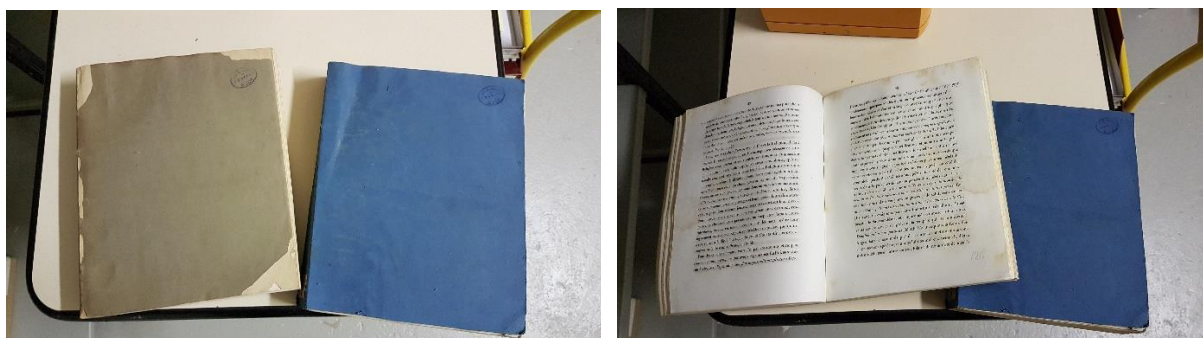


Figure 1 : Volumes avec une couverture plus fragile



Figure 2 : Volumes avec une couverture rigide

Les actes épiscopaux couvrent une période allant de 1747 à 1967.

- 2 volumes pour le XVIIIe siècle
- 193 volumes pour le XIXe siècle
- 97 volumes pour le XXe siècle

Les 9 premiers volumes vont de 1747 à 1843, sans aucun classement chronologique. Les volumes restants vont ensuite de 1843 à 1967 – avec absence de volumes entre 1905 et 1916. Il existe au moins un volume par année (2, 3, voire 4 pour certaines années). La collection est donc quasiment complète et couvre l'ensemble des diocèses français, y compris ceux d'outre-mer.

Le nombre de pages ou de lettres à l'intérieur de chaque volume varie d'un ouvrage à l'autre. Les lettres ne sont pas nécessairement classées chronologiquement à l'intérieur, ni par ordre alphabétique en fonction des diocèses. La plupart sont rédigées en français, quelques-unes entièrement en latin ou en latin mais traduites en regard.

2.1.2. Valeur et intérêts intellectuels

Un fonds spécifique

La collection de lettres pastorales peut être caractérisée comme un fonds spécifique. Elle se différencie du fonds courant, composé des collections en libre accès, et du fonds patrimonial puisqu'elle représente un fonds à elle seule. Son accès ne peut être libre, elle doit être conservée en magasin dans un souci de bonne préservation, consultable sur demande. C'est une collection importante en terme quantitatif et sa visée va au-delà de la BU et de son public cible.

Définition du contenu

Les actes épiscopaux émanent des évêques, qui publient, dans leur diocèse, à destination du clergé et des fidèles. Il existe plusieurs catégories :

- Les mandements et ordonnances, qui contiennent des ordres à exécuter. Parmi eux, les “mandements de carême”, publiés tous les ans, dans chaque diocèse qui comportent une instruction pastorale prescrivant divers enseignements, parfois sur l’actualité, suivie d’une partie juridique communiquant les règles d’observation du carême (jeûne...) ;
- Les lettres pastorales ou instructions pastorales, qui contiennent un enseignement, avis spirituel ;
- Les lettres circulaires, qui ne s’adressent qu’au clergé, généralement à propos de consignes sur la manière d’aborder un évènement.

Hormis les circulaires, ces actes sont généralement lus à la messe.

Ces actes sont utilisés sous le nom de “mandements” depuis le XVI^e siècle. Après la Révolution, le modèle concordataire (1801) s’organise autour de la figure épiscopale, seule autorité dans le diocèse et principal interlocuteur du pouvoir politique. L’évêque est la voix directe de l’Eglise, porteur de parole publique. Jusqu’en 1830, les actes épiscopaux sont généralement limités et liés par le pouvoir politique. Leur publication diminue progressivement au XX^e siècle, par la réunion de divers facteurs : déchristianisation et laïcisation, séparation de l’Eglise et de l’Etat, nouveaux moyens de publication.

La collection de mandements constitue ainsi une source d’informations importante, sur différentes thématiques. Elle met en avant les relations entre l’Eglise et l’Etat, le point de vue de l’Eglise sur divers évènements, son influence sur la société, l’évolution des mœurs, des pratiques religieuses, l’administration religieuse ou encore la question romaine... Elle couvre une période historiquement riche et représente l’ensemble des diocèses, ce qui permet d’avoir une vision générale et de pouvoir observer des différences ou au contraire des similarités géographiques.

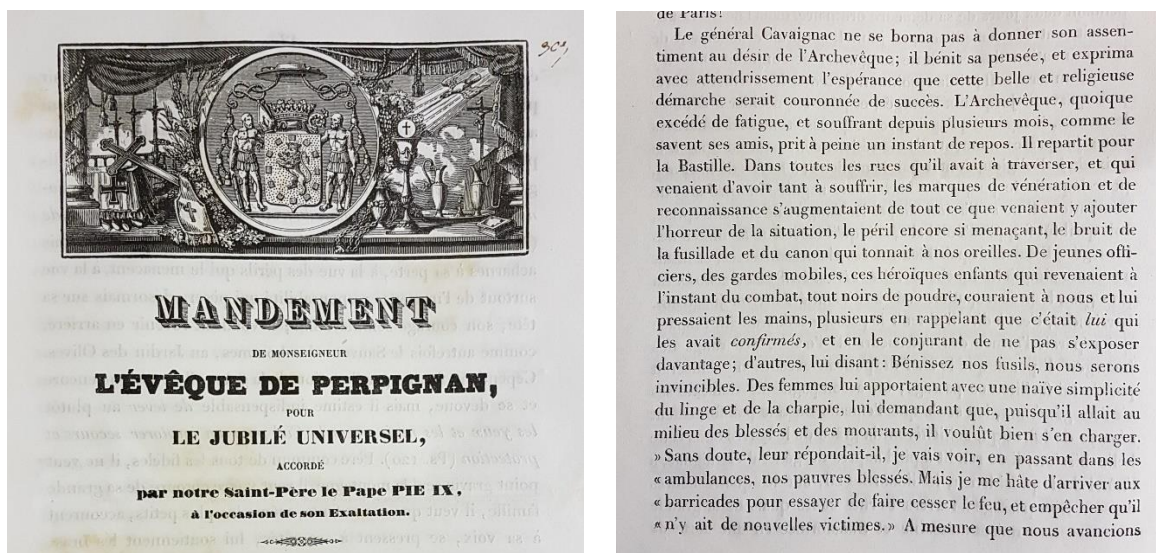


Figure 3 : Extraits de mandements de l’évêque de Perpignan – à l’occasion du Jubilé universel de 1847 (à gauche) et récit des circonstances de la mort de Mgr. l’archevêque de Paris lors des évènements de 1848 (à droite)

Avantages de la collection

Les intérêts du fait de posséder une telle collection sont multiples :

- Intérêt pour la communauté : conservation d'un patrimoine, religieux et historique ;
- Intérêt pour l'établissement, à qui le fonds peut apporter un certain prestige, de par son caractère pluridisciplinaire et complet, chronologiquement et géographiquement, qui en fait une collection rare ;
- Intérêt intellectuel important : base de données et d'informations considérable, possibilité d'étudier, de faire des recherches directes, notamment sur les rapports qu'entretient l'Eglise, puissance spirituelle, avec l'Etat, puissance temporelle (autonomie, collaboration ou censure), sur la société de l'époque, le pouvoir politique et militaire, l'évolution des mœurs et de l'enseignement...

Les mandements sont parfois accompagnés de documents annexes, des publications de brochures ou d'essais de l'époque, des bilans financiers, des lettres du Roi ou du ministre des Cultes, des règlements, des écrits de la papauté... Ces documents apportent une autre valeur à la collection et fournissent des informations supplémentaires à ne pas négliger.

Cette collection – et le travail qui doit être mis en œuvre autour de celle-ci - entre en adéquation avec la politique documentaire de l'établissement et les missions qu'il revient à une bibliothèque universitaire, à savoir acquérir et mettre à disposition de ses usagers différentes sources, de tout support, de participer au travail de recherche et d'offrir des outils, permettre un accès direct à l'information.

Il faut cependant émettre quelques limites quant au fonds, notamment son absence de volumes pour certaines années. Même si la collection couvre une période de plus de deux siècles – ce qui est extrêmement rare – elle n'intéressera cependant pas des chercheurs qui travaillent sur des années antérieures. De plus, les premiers volumes, de 1747 à 1843, sont très minces comparés au reste de la collection (plusieurs volumes par année) et ne représentent pas l'ensemble des mandements émis sur cette période. Enfin, le classement des lettres à l'intérieur des volumes ne présente pas toujours de logique, elles sont mélangées entre elles et il peut être compliqué de retrouver une lettre précise au sein d'un ouvrage, étant donné qu'il n'existe pas de pagination pour l'ensemble du volume (la pagination reprend au début de chaque lettre), même si l'inventaire doit permettre de simplifier cette recherche au maximum.

2.2. Recenser, un travail nécessaire

2.2.1. Classer et inventorier : les objectifs

Classement et organisation

Au début du stage, l'ensemble de la collection était encore conservé dans des cartons suite au don fait par l'évêché à la BU. La première chose à faire a donc été de dégager les différents volumes et de les ranger sur les étagères, dans la réserve, afin d'y voir plus clair.

Le fonds sera conservé en réserve pour des questions de préservation des documents. En effet, les volumes étant assez fragiles pour certains, ils ne peuvent être mis en libre accès. Ils doivent être maniés avec une certaine précaution et protégés de la lumière, de la chaleur et de l'humidité. Pour que les conditions de préservation soient optimales, l'humidité ne devrait pas dépasser 50% et la température 18 degrés.

Préalable à la description, le classement apparaît indispensable à une organisation simplifiée et plus rapide pour la suite. Ici, c'est un classement chronologique qui s'est imposé immédiatement. En effet, une date était déjà indiquée sur la tranche de chaque volume - même si nous découvrirons par la suite que ces dates indiquées à l'extérieur ne correspondent pas toujours à celles que nous retrouvons à l'intérieur. Afin de pallier ce problème, en plus du classement chronologique, des côtes ont été ajoutées aux volumes. Des numéros étaient déjà attribués à chaque ouvrage, cependant, certains d'entre eux étaient effacés et d'autres ne correspondaient pas toujours à la chronologie. Une cotation très simple a été choisie puisqu'il s'agit uniquement d'une numérotation de volume en volume (de 1 à 296), l'objectif étant simplement de donner une cohérence au fonds et de permettre de retrouver les documents plus facilement en consultant l'inventaire. Ici, le classement remplace le catalogage volume par volume, impossible à mettre en œuvre, nous y reviendrons plus tard. Ainsi, le classement et la cotation permettent une description plus aisée et un rangement plus rapide pour les bibliothécaires, la collection n'étant pas en libre accès.



Figure 4 : Volumes avant l'ajout de côtes (à gauche), puis après (à droite)

Pourquoi recenser ?

Selon la définition, recenser consiste à “*passer en revue, faire l'inventaire, le bilan, évaluer*”. Il eut été impossible de faire l'impasse sur la recension du fonds de mandements au vu de son importance, d'en dresser un inventaire plus ou moins détaillé. Le but de cette opération est d'établir un état des lieux, de connaître le fonds et son contenu afin de mieux l'appréhender. L'inventaire permet entre autres d'identifier ce qui fera l'objet d'une notice bibliographique, ce type d'ouvrage étant assez rare et quasiment absent des catalogages. Le travail d'inventaire doit également permettre de dégager différentes thématiques autour du corpus sur lequel la politique de valorisation prendra appui. Il s'agit de rendre la collection accessible dans les meilleures conditions, de permettre un accès direct à l'information à travers la rédaction d'un document détaillé mis à disposition du public et de faciliter les différentes recherches possibles grâce à ce travail préalable.

Le classement et la recension du fonds ont ainsi un double objectif, qui reflètent eux-mêmes les objectifs d'une bibliothèque, à savoir faciliter un accès rapide aux documents sur place et permettre l'accès à l'ensemble des informations. Cette mise en ordre physique et intellectuelle doit offrir la possibilité au chercheur de savoir où il doit chercher, à l'extérieur comme à l'intérieur du ou des documents, au sein de quelle partie se concentrer dans un fonds d'une telle envergure.

Méthode de travail

Pour cela, nous avons choisi d'utiliser un tableur Excel, outil de travail relativement simple d'utilisation, rapide et parfaitement adapté à la création de catégories. Ainsi, une feuille correspond à l'inventaire d'une année.

Nous avons ensuite déterminé les différentes catégories à recenser :

- Le numéro du volume, pour le retrouver plus facilement ;
- La date (mois et année de parution du mandement ou de la lettre) ;
- Le diocèse, au sein duquel il a été publié ;
- Le nom de l'évêque, auteur de la lettre, ou des vicaires généraux lors d'une vacance de siège ;
- Le titre complet du mandement ;
- La pagination (nombre de pages) ;
- Une mention d'édition, généralement le nom de l'imprimerie, la typographie ou librairie, et le nom de la ville ;
- Les annexes, documents ajoutés à la fin d'une lettre (comptes, communication d'une lettre du Roi ou du Pape, règlement...) ;
- Une thématique, si possible, dégagée à partir du titre ou de la lecture de quelques lignes ;

Les éléments ainsi recensés ont permis de découper la collection de plusieurs manières : chronologiquement, dans un premier temps - les volumes d'une même période historique (Premier Empire, Restauration...) ont été rassemblés au sein d'un même fichier, - géographiquement, ensuite (par diocèses), puis thématiquement - les lettres dont les sujets peuvent se rejoindre. Cette analyse a été nécessaire pour la suite et notamment dans la réflexion d'une valorisation, dont nous parlerons plus tard.

[illegible]

Figure 5 : Extrait de l'inventaire (XIXe siècle)

Difficultés rencontrées

Ce travail d'inventaire représente un volume horaire très important, c'est un travail de longue durée, compte-tenu du nombre de volumes et de lettres qu'ils renferment. Ce nombre varie selon les ouvrages : un volume peut ne contenir qu'une dizaine de lettres tandis qu'un autre peut dépasser 280 mandements ; une lettre peut faire 3 pages comme une autre 65 pages. Il faut compter entre 1h et 4h pour réaliser l'inventaire d'un volume (sans interruptions).

Lorsque le stage a débuté, les universités n'étaient pas encore ouvertes - à cause de la crise sanitaire – et les étudiants fréquentant la BU étaient peu nombreux, ce qui laissait plus de temps à consacrer à l'inventaire. Il ne fallait cependant pas que ce travail efface les autres tâches de la bibliothèque. Avec le retour des étudiants, d'autres activités ont demandé plus de temps et la recension du fonds a été moins rapide. Il a fallu trouver le juste équilibre.

Au fur et à mesure de l'avancée dans la recension, nous nous sommes rendu compte de la grande diversité des mandements, qui parfois a pu poser problème : des dates qui ne correspondent pas nécessairement à ce qui est indiqué sur la tranche du volume, un classement désordonné à l'intérieur, certaines lettres ne portent pas de mention de date ou d'auteur, d'autres n'ont pas de titre – dans ce cas-là, la lecture du mandement est nécessaire afin de déterminer son sujet, - certains documents sans rapport apparent sont glissés entre les lettres – comment les indiquer dans le recensement ? - des pages sont parfois manquantes au début ou à la fin. Ces observations ont été renseignées dans l'inventaire.

Au vu du travail conséquent que représente l'inventaire, la mise en valeur de la collection a été pensée avant la fin de celui-ci, le nombre de volumes inventoriés fournissant déjà assez de matière à exploiter.

Quelques semaines avant la fin du stage, 93 volumes étaient détaillés, toute la période jusqu'en 1875, ce qui représente presque 6 000 lettres.

3. La mise en place d'un plan de valorisation et de communication adéquat

Après l'acquisition et la gestion d'un fonds, la valorisation et la communication sont des missions essentielles des bibliothèques. Cette dernière partie sera ainsi consacrée aux actions réalisées ou qu'il serait possible de réaliser dans le but de rendre la collection accessible, afin qu'elle ne reste pas figée dans le seul travail d'inventaire, mais devienne un atelier actif de la pensée et de la recherche. Le fonds de mandements n'étant pas directement visible par les usagers au sein de la bibliothèque universitaire, il faut donc envisager d'autres moyens de le rendre visible.

3.1. Le signalement de la collection

Notion de catalogage

La première chose qu'il est convenu de faire avant toute médiation autour de la collection est d'indiquer sa présence au sein du catalogue de la bibliothèque. En effet, si l'une des principales tâches du bibliothécaire est de faire connaître le contenu de ses collections, un fonds non signalé ne trouvera jamais de lecteur.

L'objectif même du catalogage est le signalement et donc une première mise à disposition des publics, en indiquant qu'un document ou une collection existe et en permettant de le localiser. Le catalogage reste donc le dispositif principal permettant d'identifier l'offre documentaire d'une bibliothèque.

Depuis le développement de l'informatique, des logiciels appelés SIGB (Système intégré de gestion des bibliothèques) ont été élaborés pour la gestion des catalogues – ces logiciels offrent également d'autres fonctionnalités comme la gestion des prêts et retours, gestion des usagers... Il en existe plus d'une cinquantaine en France.

À la bibliothèque universitaire de l'Institut catholique de Vendée, les bibliothécaires utilisent le logiciel Koha depuis plusieurs années. Au moment du catalogage, les notices sont récupérées et importées - ou créées dans le cas où elles n'existeraient pas encore - depuis le catalogue du SUDOC (Système universitaire de documentation), un catalogue collectif alimenté par l'ensemble des bibliothèques universitaires françaises et géré par l'ABES (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur).

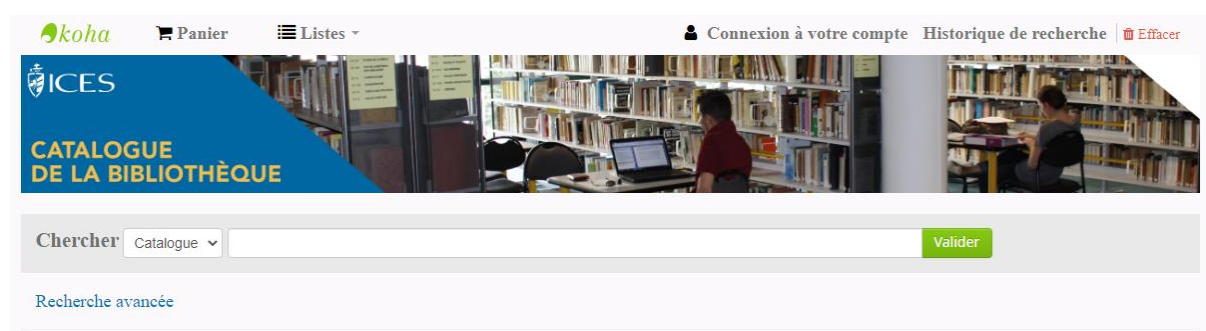


Figure 6 : Présentation du catalogue de la BU

Création d'une notice bibliographique

Pour le fonds de mandements épiscopaux, il a donc fallu élaborer une notice bibliographique, destinée à apparaître dans le catalogue de la BU. Après avoir consulté le

SUDOC, nous avons remarqué que quelques mandements et lettres pastorales divers étaient répertoriés au sein du catalogue, soit par auteurs, soit de manière individuelle, mais en petit nombre. Une telle collection complète que celle possédée par la BU ne se trouvant nulle part ailleurs, il eut été impossible de récupérer une notice déjà existante.

Nous avons ainsi fait le choix de réaliser une notice unique pour l'ensemble de la collection : en réaliser une individuelle pour chaque lettre demanderait énormément de travail au vu du nombre important de celles-ci et ne serait pas nécessairement pertinent, de même que la création de notices par auteur (ici les évêques), trop nombreux également. Il aurait pu être décidé de réaliser une notice pour chaque volume, cependant, la trop grande diversité, une fois de plus, des contenus ne le permettait pas.

Cette notice, construite sur le modèle UNIMARC, a été réalisée par une bibliothécaire de la BU, chargée de l'intégration des collections dans le catalogue du SUDOC. Elle reprend les éléments cités plus haut (voir 2.1.), repérés grâce à l'inventaire et au classement préalable.

The screenshot shows a web interface for a library catalog. At the top, there is a search bar with the text 'Chercher' and a dropdown menu set to 'Catalogue'. Below this is a section titled 'Recherche avancée'. The main content area displays the details of a specific collection: 'Mandements épiscopaux et lettres pastorales [de 1747 à 1967]'. The interface includes tabs for 'Vue normale', 'Vue MARC', and 'vue ISBD'. The details are organized into a table-like structure with labels on the left and values on the right. The labels include 'Auteur(s)', 'Langue(s)', 'Publication', 'Description', 'Note(s) et résumé(s)', and 'Sujet(s)'. The values provide specific information about the collection, such as the author being the 'Eglise catholique, Diocèse', the language being 'Français, Latin', and the publication details. There are also links for 'Plus d'infos' and 'Chercher dans le SUDOC'. At the bottom, there are tabs for 'Exemplaires (1)', 'Notes', and 'Commentaires (0)'. A descriptive paragraph follows, detailing the collection's scope and content, and a note mentions a gap in the collection for the years 1905 and 1916.

Auteur(s)	Eglise catholique, Diocèse (Auteur)
Langue(s)	Français, Latin
Publication	[Lieu de publication inconnu] : [éditeur inconnu], 1747-1967
Description	292 vol. (pagination multiple) ; 26 cm.
Note(s) et résumé(s)	Plus d'infos
Sujet(s)	Eglise catholique -- Diocèses -- France -- 19e siècle Eglise catholique -- Diocèses -- France -- 18e siècle Eglise catholique -- Diocèses -- France -- 17e siècle Eglise catholique -- Evêques -- France -- 19e siècle Eglise catholique -- Evêques -- France -- 18e siècle Eglise catholique -- Evêques -- France -- 17e siècle Visites pastorales Mandements et lettres pastorales

Chercher dans le SUDOC

Exemplaires (1) Notes Commentaires (0)

Collection de lettres pastorales et mandements épiscopaux de 1747 à 1967, quasiment complète et couvrant l'ensemble des diocèses - y compris ceux d'outre-mer. Ces actes émanent des évêques (ou de l'administration capitulaire lorsque le siège est vacant) qui publient, dans leur diocèse, à destination du clergé et des fidèles. Il existe plusieurs catégories : Les mandements et ordonnances, qui contiennent des ordres à exécuter - Les lettres pastorales ou instructions pastorales, qui contiennent un enseignement, avis spirituel - Les lettres circulaires, qui ne s'adressent qu'au clergé, généralement à propos de consignes sur la manière d'aborder un évènement.

Lacune de 1905 et 1916

Figure 7 : Notice bibliographique des mandements créée sur le catalogue

La participation à un catalogue collectif tel que le SUDOC permet en plus de faire connaître l'existence des collections, ici du fonds de mandements, à un public plus large.

3.2. Orienter les usagers et favoriser leurs recherches

3.2.1. Réalisation de brochures spécifiques à chaque thématique

Si le catalogue permet d'indiquer la présence et la localisation de la collection, il a ensuite fallu penser une valorisation adaptée. Dans un premier temps, il a semblé pertinent de réaliser une fiche descriptive, plus précise que la notice globale, en fonction des différentes recherches qu'il est possible d'effectuer à travers le fonds. Ces fiches, sous formes de brochures, présentent la collection sous un angle différent, selon la thématique recherchée/abordée, dans l'objectif de faciliter le travail de recherche.

Grâce au travail d'inventaire, trois grandes thématiques ont été dégagées :

- La société : influence de la religion sur la société, mœurs et pratiques de l'époque, événements d'actualités, enseignement et éducation, presses et censure...
- La religion : théologie, spiritualité, administration et organisation religieuse, question romaine...
- L'histoire militaire et politique : diplomatie, relation avec les autres états, guerres, élections, sacres...
- À ces thèmes, s'ajoute celui, plus général, des diocèses : le découpage des circonscriptions ecclésiastiques, leur évolution.

Pour chacune de ces thématiques, une brochure a été réalisée, soit 4 au total. Elles ont pu être élaborées à partir du logiciel InDesign, dans le respect de la chartre graphique de l'établissement, avec l'aide d'une bibliothécaire.

Voici les différents éléments que nous pouvons retrouver sur ces plaquettes :

- Une courte présentation de la collection puis de la thématique abordée (religion, société, histoire ou diocèses) ;
- Une liste de sous-thématiques qu'il est possible de retrouver dans cette catégorie ;
- Des indications de numéros de volumes pour diriger vers les mandements qui abordent cette thématique ;
- Une chronologie succincte avec les événements importants de la période ;
- Différentes illustrations : photographies de la collection, cartes des évêchés aux XIXe et XXe siècles, extraits de mandements ;
- Un lien vers le site Internet et le catalogue de la BU.

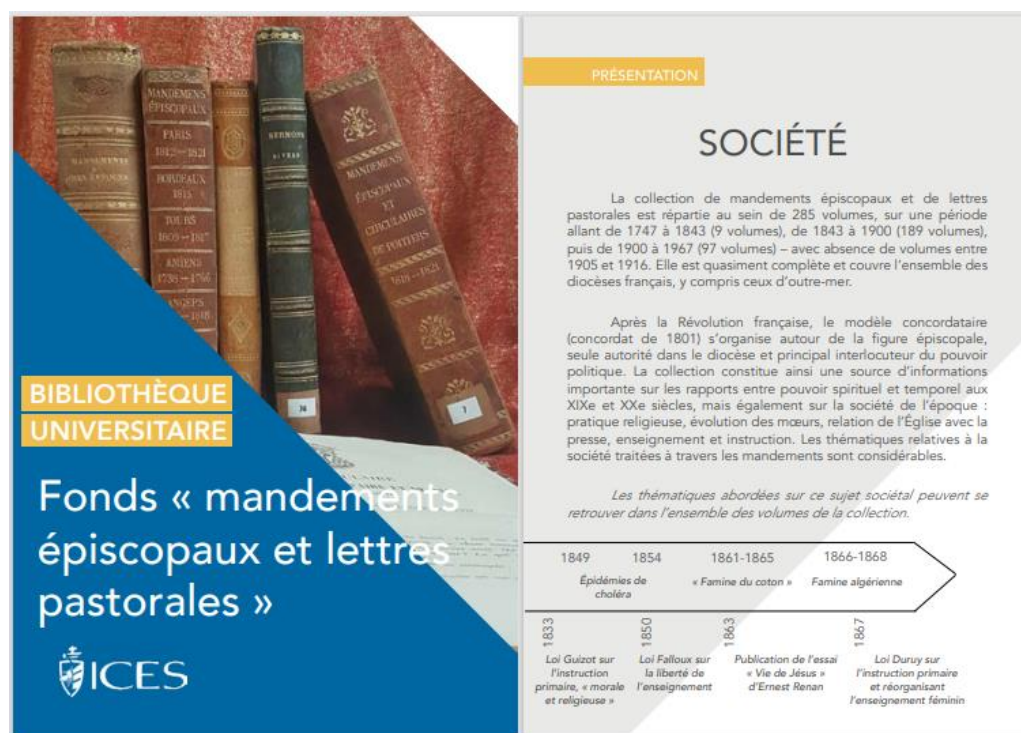
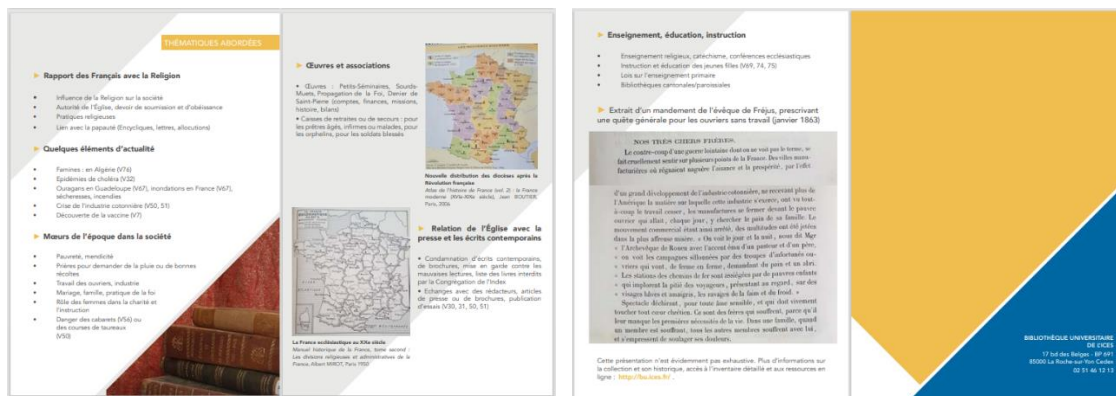


Figure 8 : Aperçu d'une brochure réalisée sur la thématique « société » (d'autres aperçus sont disponibles en annexes)



Nous avons fait le choix de ne pas développer au-delà d'une énumération de thématiques dans un souci de neutralité. Nous avons dans un premier temps évoqué l'idée d'apporter des détails historiques dans la présentation des différents sujets abordés, mais cette idée a été écartée, en prenant compte du fait qu'un chercheur, intéressé par la collection, aurait déjà connaissance de son sujet et uniquement besoin d'être guidé à travers le fonds (quelles bornes chronologiques ? où chercher ?)

Ces brochures ont été réalisées dans le but de faciliter la recherche, d'aiguiller le chercheur en décortiquant les différents sujets qu'il est possible de retrouver et d'étudier à travers la collection. Elles apportent également un côté pédagogique et plus ludique par l'ajout d'illustrations et de cartes notamment. Elles ont pour objectif de présenter le fonds sous différents aspects, de donner l'envie, à ceux qui vont les consulter, d'en savoir et d'en découvrir davantage.

Les plaquettes ont ensuite été introduites dans l'onglet dédié à la collection sur la page Internet de la BU.

3.2.2. Création d'un onglet dédié sur le site Internet

Présentation du site Internet

La pratique du numérique s'est largement développée depuis la création d'Internet et prend aujourd'hui une large place. Les bibliothèques ont, elles aussi, été impactées par cette évolution et ont dû s'y adapter. Ces dernières sont de plus en plus présentes sur le web, à travers un site ou sur les réseaux sociaux. Le développement d'Internet et de l'*open access* a modifié les pratiques, les usagers ne se rendent plus nécessairement directement à la bibliothèque, de manière physique, des recherches préalables sont effectuées sur le web, d'où une présence aujourd'hui indispensable. Cette évolution renouvelle également les moyens de communication et de transmission, offrant de nouvelles possibilités de médiation numérique qui vise à faire connaître les collections et peut éventuellement attirer un public nouveau.

L'Institut catholique de Vendée dispose, comme la plupart des universités, d'un site Internet, dont un espace est réservé à la bibliothèque. Dans cet espace, nous pouvons retrouver les informations pratiques concernant la BU, des articles concernant l'actualité de l'établissement (horaires, tables thématiques, nouvelles acquisitions...), l'accès au catalogue, ainsi qu'aux différentes ressources numériques citées plus haut (dossiers documentaires, bases de données...) et aux services proposés par la BU (PEB, formations). Enfin, une page est consacrée aux "fonds particuliers", également présentés en amont (voir 1.1.2.). Un item est dédié à la présentation de chaque fonds spécifique.

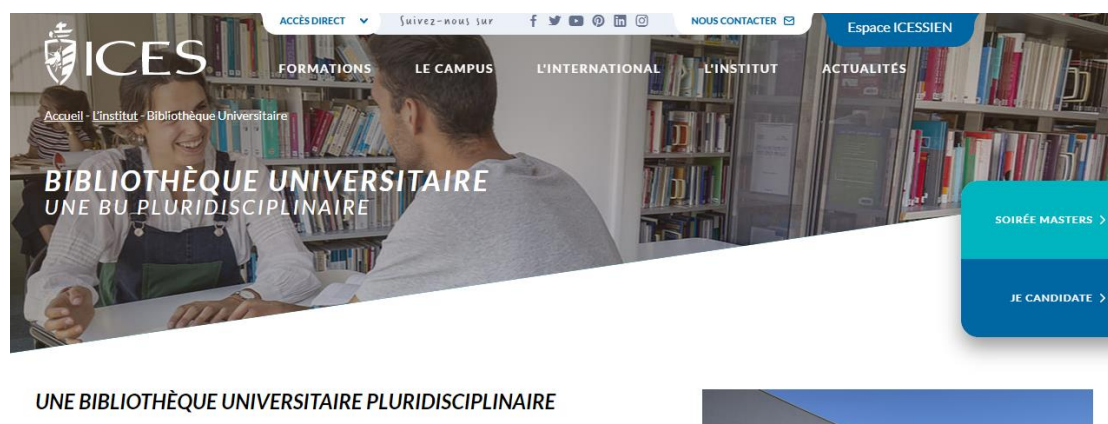


Figure 9 : Présentation du site Internet de la BU

Création d'un nouvel onglet

Au sein de cette page, un nouvel item a donc été créé pour la collection de mandements et lettres pastorales. Dans cet onglet, plusieurs liens ont été envisagés, reliant directement le fonds et l'utilisateur à différentes ressources accessibles. Cette conception permet de présenter la collection dans son ensemble et d'offrir des outils adaptés aux différents publics : des données précises pour aiguiller les recherches d'un chercheur tout comme un apport d'informations plus généralistes et historiques pour un internaute qui tomberait par hasard sur le site et souhaiterait en savoir davantage par simple curiosité.

Dans un premier temps, une présentation générale de la collection, qui reprend les éléments de la notice bibliographique. Elle permet aux usagers de prendre connaissance de ce qui est disponible à la BU : le nombre de volumes et, surtout, les bornes chronologiques. Puis, l'internaute peut découvrir plus amplement le fonds et les différentes thématiques qu'il est possible d'y retrouver grâce aux brochures réalisées précédemment, insérées sous forme de lien.

Il est ensuite indiqué qu'un inventaire est en cours, précisant ce qui a déjà été recensé. Comment permettre son accès aux publics ? Pour que ce travail d'inventaire ne soit pas vain, il faut offrir aux usagers la possibilité de le consulter. Réalisé sur Excel, la première chose à faire a donc été de transformer le tableur en fichier PDF : un fichier tous les dix ans. Au sein des fichiers, une mise en page a été réalisée pour permettre une recherche plus rapide : les

années sont bien visibles, d'une autre couleur et d'une taille supérieure. Il est ainsi possible d'effectuer une recherche par "mots-clés", dans la fonction "recherche" du fichier, et de trouver plus facilement ce que l'on désire. Par exemple, une personne souhaitant consulter uniquement les lettres pastorales du diocèse de Dijon pourra les localiser plus rapidement. Pour ne pas encombrer le site Internet, seul un extrait de l'inventaire y a été placé en exemple, afin de donner un aperçu aux chercheurs. L'inventaire complet a été déposé dans un dossier MOOC (Massive Open Online Course), une plateforme dédiée au dépôt de documents et permettant de suivre des cours à distance. Pour y accéder, les usagers sont invités à prendre contact directement avec la BU, ce qui permet notamment de créer un premier échange avec les chercheurs ou tout autre personne intéressée par le fonds.

Des recherches ont ensuite été réalisées afin d'apporter des informations complémentaires, sur la définition et la fonction des mandements et lettres pastorales, leur utilisation au cours de l'histoire (essentiellement aux XIXe et XXe siècles, périodes représentées par la collection), et quelques cartes ont été ajoutées pour illustrer le propos. Une fiche complète des circonscriptions ecclésiastiques a été insérée, un ajout pertinent compte-tenu de la diversité que représente le fonds de mandements. Ces informations permettent de situer la collection dans son contexte, historique et géographique.

Enfin, pour ceux qui souhaitent aller plus loin dans l'étude de la collection, des sujets abordés ou en lien avec ces derniers, une courte bibliographie a été réalisée, indiquant des ouvrages disponibles à la BU ou consultables en ligne (articles disponibles sur Cairn ou Persée, par exemple).

Lien vers le site Internet : <https://ices.fr/institut/bibliotheque-universitaire/fonds-particuliers/>

3.3. Perspectives sur le long terme

3.3.1. Partenariat avec d'autres structures

Définition des objectifs

Afin qu'un maximum de personnes soient touchées par la collection, il faudrait signaler son existence et sa localisation auprès de différents organismes.

Aujourd'hui, une grande majorité des bibliothèques fonctionnent en réseaux, qu'ils soient bibliothéconomiques (échanges de compétences, par exemple), institutionnels, culturels, pédagogiques... Ce système concerne surtout les bibliothèques de lecture publique, mais de plus en plus de bibliothèques universitaires forment ou s'organisent en réseau. Ces partenariats entre structures sont un plus pour les bibliothécaires et leurs usagers à qui ils peuvent offrir de nouvelles ressources plus larges.

Ici, il ne s'agit pas réellement de créer de nouveaux partenariats, mais d'utiliser ces réseaux à des fins de communication et de partage de ressources. Faire connaître le fonds au-delà du champ de la BU permettrait d'élargir son public et d'en faire profiter à un plus grand nombre. Il s'agit d'implanter la collection – et la BU – dans son territoire au sens large et de permettre de la localiser.

L'objectif est donc de signaler la collection, autant à l'intérieur de l'université qu'à l'extérieur. Les organismes susceptibles d'être intéressés sont sélectionnés selon divers critères : s'ils présentent des missions ou des objectifs communs à la BU (diffuser et donner la possibilité d'accéder à l'information), des intérêts ou thématiques communes à la collection (religion, études historiques), des publics similaires (étudiants, chercheurs) ...

Tout d'abord, au sein de l'université, avertir les enseignants de la présence du fonds à la BU, travailler de concert avec les différents services, de communication notamment. Puis, élargir la communication au réseau local, régional.

Proposition d'organismes potentiellement intéressés

Des bibliothèques religieuses

- Bibliothèque diocésaine La Source (la Roche-sur-Yon) qui met à disposition des livres et revues de théologie, liturgie, spiritualité, histoire et art religieux...
- Bibliothèques diocésaines de Nantes, Angers, Laval...
- Association des bibliothèques chrétiennes de France (ABCF), qui regroupe plus de 200 bibliothèques chrétiennes consacrées principalement à la théologie et à l'étude des sciences religieuses depuis 1963 (bibliothèques diocésaines, universités spécialisées, monastères...). L'objectif de l'association est de faciliter un travail commun entre bibliothécaires et de promouvoir l'étude des sciences religieuses.

Des centres de documentation et archives

- Archives diocésaines de Luçon (à l'origine du don)
- Archives diocésaines du diocèse de Nantes
- Archives de la Vendée (mandements de Luçon)

Des universités théologiques

- Université catholique de l'Ouest (UCO), à Angers, qui possède une faculté de théologie et de sciences religieuses, dédiée à l'enseignement et à la transmission de la science théologique, et une bibliothèque des sciences humaines et religieuses.
- Il existe 14 facultés ecclésiastiques en France.

Pour ouvrir encore plus, il pourrait être envisagé de consulter le catalogue du SUDOC et de répertorier les établissements qui possèdent également ce type de documents (mandements et lettres pastorales). Ces structures pourraient être intéressées par la connaissance de ce fonds.

3.3.2. Lien direct avec le public

Dans la continuité d'une volonté de faire vivre la collection, pour ses publics et à travers ses publics, différentes actions pourraient être envisagées sur le long terme.

Faire un lien avec des conférences

Dans l'optique où cela serait envisageable, il serait intéressant de mettre la collection en lien avec des conférences qui pourraient être organisées à l'ICES. De nombreux colloques et conférences sont organisés à l'université tout au long de l'année, sur des thématiques et disciplines très diverses (histoire, sciences, sociologie, science-politique, géopolitique, religion...). Également, si la collection fait un jour l'objet d'une étude, cela permettrait de la valoriser davantage, et pourquoi pas, de l'intégrer dans une conférence sous forme d'intervention et d'y associer la BU.

Organiser une exposition physique et numérique

Les documents de fonds spécifiques peuvent également être mis en valeur à travers des expositions, permanentes ou éphémères. Une exposition consacrée uniquement au fonds de mandements épiscopaux serait ici difficile à envisager, compte tenu de son importance (au

niveau de la quantité) et de son contenu, pas nécessairement adapté à ce type d'action, et n'attirerait probablement pas un public important. Cependant, il pourrait être possible d'exposer quelques volumes et extraits au sein d'une vitrine à l'entrée de la BU. Cette vitrine est utilisée pour présenter et mettre en valeur des ouvrages issus du fonds patrimonial sur un thème défini et renouvelé toutes les unes ou deux semaines, généralement en lien avec la table thématique dressée elle aussi régulièrement, en rapport avec l'actualité ou des événements organisés à l'université. Un thème pourrait ainsi être choisi autour de la religion, des évêques, ou de la société aux XIXe et XXe siècles, par exemple, ce qui permettrait de mettre en avant la collection de mandements et de créer un lien avec des ouvrages présents à la BU. Une affiche viendrait présenter et apporter des précisions sur les mandements.



Figure 10 : Photos de la vitrine "fonds patrimonial"

En revanche, la collection pourrait faire l'objet d'une exposition virtuelle, disponible sur le site Internet de la BU. La numérisation est une pratique courante pour les collections patrimoniales et participe à la conservation de ces dernières en prévenant des différents dangers dont elles sont potentiellement menacées (inondation, incendie, insectes...), même s'il existe toujours des risques au niveau informatique. Les programmes de numérisation se sont développés à partir de 1996 et l'exemple le plus connu en France est celui de la bibliothèque numérique de la bibliothèque nationale, Gallica, qui regroupe plus de 6 millions de documents. Numériser la collection entière de mandements représenterait un travail considérable, qu'il est à ce stade totalement impossible d'envisager. Cette action ne participerait donc pas à la conservation de la collection, mais serait un très bon outil de valorisation. Il s'agirait de sélectionner un ensemble de textes, sur plusieurs thématiques, à différentes dates, afin de mettre en lumière un échantillon de la collection.

Enfin, un article pourrait en faire la médiation, permettrait une nouvelle fois de donner de la visibilité à la collection et au travail effectué autour de celle-ci. Cet article serait mis en ligne sur le site Internet de la BU, de l'université, et sur les réseaux sociaux, afin d'être vu par le plus grand nombre.

Conclusion

Une valorisation ne peut être pensée indépendamment de son environnement et de son ou ses publics : elle s'inscrit dans un lieu qui lui est propre, répond à des missions déterminées, générales ou spécifiques, et se met en place à l'intention des usagers. Elle doit prendre en compte tous ces éléments et être adaptée à ses objectifs, qu'il convient de déterminer en amont.

L'objectif final du travail réalisé autour du fonds était de permettre l'accès à l'information, au plus grand nombre, et plus spécialement aux chercheurs, pour en faire un élément actif de la recherche. Pour cela, la connaissance du contenu est indispensable : la recension devait permettre de guider au mieux les usagers et de le rendre accessible dans les meilleures conditions. L'ensemble de la démarche a été pensé à travers cette perspective.

Il est pour l'instant impossible d'évaluer l'impact des actions mises en place autour de la collection. La prise de contact instaurée avec les chercheurs, afin d'avoir accès aux documents de la collection, permettra de donner aux bibliothécaires une idée du type de recherches que peut effectuer un usager à travers la collection, du nombre de chercheurs intéressés et ce qui les intéresse précisément. Les dispositifs d'accès au contenu pourront ainsi éventuellement être modifiés et adaptés en fonction des retours et demandes. L'équipe pourrait notamment être amenée à préciser certaines données, à créer de nouvelles notices plus détaillées. C'est sur le long terme que la pertinence des moyens mis en place pourra être jugée.

Aujourd'hui, il reste encore un travail de communication et de médiation à réaliser, mais la collection est signalée et visible sur différents supports. Elle peut pleinement participer aux travaux de recherche.

Références bibliographiques

Généralités

DAUMAS Alban, « Les bibliothèques universitaires », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1973, n° 7, p. 316-327, disponible sur <<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1973-07-0316-003>>

DUPONT Odile, « Les réseaux français et européens de bibliothèques religieuses », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2010, n° 1, p. 54-57, disponible sur <<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-01-0054-011>>

HENARD Charlotte (dir.), *Le métier de bibliothécaire*, Paris, Editions du Cercle de la Libraire, 2019, 554 p.

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, « Les bibliothèques universitaires - État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n°13 », 2019, disponible sur <https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eessr/FR/T618/les_bibliotheques_universitaires/> [consulté le 20/03/2021].

RENOULT Daniel, « La naissance tardive des bibliothèques universitaires », in *Romantisme*, vol. 177, no. 3, 2017, pp. 20-30, disponible sur <<https://www.cairn.info/revue-romantisme-2017-3-page-20.htm>>

Etudes de publics

GOLETTTO Véronique, *Pratiques et perceptions de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses*, sous la direction de POULAIN Martine, Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2018, disponible sur <<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68097-pratiques-et-perceptions-de-la-bibliotheque-par-les-enseignants-es-chercheursses.pdf>>

Institut national de la statistique et des études économiques, « Effectif d'élèves et d'étudiants, données annuelles de 1980 à 2019 », 2020, disponible sur <<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2387291>> [consulté le 20/03/2021].

Observatoire national de la vie étudiante, « Repères conditions de vie – 2020 », Vanves, 2020, disponible sur <<http://www.ove-national.education.fr/publication/reperes-conditions-de-vie-2020/>> [consulté le 15 mars 2021].

ROBINE Nicole, « Le chercheur dans la bibliothèque de recherche », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1977, n° 7, p. 413-448, disponible sur <<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1977-07-0413-001>>

VOURC'H Ronan, « Les étudiants, le livre et les bibliothèques universitaires », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2010, n° 5, p. 13-16, disponible sur <<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0013-002>>

Patrimoine en bibliothèque, inventaire et valorisation

BOUTET Alexandre, *Inventaire et valorisation d'un fonds à partir d'un don d'archives : les publications du Collège de 'Pataphysique à la bibliothèque de l'Arsenal*, sous la direction de ROUX-FOUILLET Jean-Paul, Lyon, Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2005, disponible sur <<https://www.enssib.fr/bibliotheque->

numerique/documents/1610-inventaire-et-valorisation-d-un-fonds-a-partir-d-un-don-d-archives-les-publications-du-college-de-pataphysique-a-la-bibliotheque-de-l-arsenal.pdf>

DESOS-WARNIER Catherine, *Les fonds particuliers en bibliothèque : comment mieux les valoriser ? L'exemple de la collection des Fontaines de la bibliothèque municipale de Lyon*, sous la direction de TESNIERE Valérie, Lyon, Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2008.

MOUREN Raphaële (dir.), *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 2007, 416 p. (collection « Bibliothèques »).

TEXIER Bruno, « Archives : comment le patrimoine se numérise », *Archimag.com*, 2021, disponible sur <<https://www.archimag.com/archives-patrimoine/2021/02/23/archives-comment-patrimoine-numerise>> [consulté le 21/03/2021].

Recherches sur les mandements épiscopaux

SAVART Claude, « Deux siècles d'enseignement épiscopal. Les lettres pastorales des archevêques de Paris, 1802-1966 », in *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 86, n°216, 2000. pp. 119-184, disponible sur <https://www.persee.fr/doc/rhef_0300-9505_2000_num_86_216_1399>

MINVIELLE Jean, *Les évêques et l'autorité civile dans les actes épiscopaux de Nantes et Paris entre 1802 et 1814*, sous la direction de DESCHODT Jean-Pierre, La Roche-sur-Yon, Institut catholique d'études supérieures, 2018.

Annexes

Annexe 1. Plans et photos de la bibliothèque universitaire de l'Institut catholique de Vendée	34
Annexe 1.1. La bibliothèque universitaire	34
Annexe 1.2. Plan et personnel de la bibliothèque	35
Annexe 2. Etudes du public étudiant.....	37
Annexe 2.1. Résultats d'une enquête réalisée par l'équipe de la BU en 2018	37
Annexe 2.2. Exemples de témoignages recueillis auprès des étudiants (février 2021) ..	37
Annexe 3. Le fonds de mandements épiscopaux et lettres pastorales	39
Annexe 3.1. Photo du rayonnage	39
Annexe 3.2. Extrait d'une lettre circulaire de l'évêque de Reims, à propos des guerres d'indépendance italiennes (28 octobre 1867)	39
Annexe 3.3. Extrait d'un mandement de l'évêque de Fréjus, prescrivant une quête générale pour les ouvriers sans travail (janvier 1863).....	40
Annexe 4. Extraits de l'inventaire de la collection (volume 50, 1863 et volume 84, 1870) .	41
Annexe 5. Modèle d'une brochure réalisée sur la thématique « militaire et politique »	43

Annexe 1. Plans et photos de la bibliothèque universitaire de l'Institut catholique de Vendée

Annexe 1.1. La bibliothèque universitaire



Annexe 1.2. Plan et personnel de la bibliothèque

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

► Pour toute question :

- consultation du catalogue en ligne
- recherche dans les bases de données
- recherche documentaire
- etc.

n'hésitez pas à vous adresser aux bibliothécaires.



Brigitte Bartier
Directrice de la BU



Estelle Dumont
Gestion des collections & Fonds patrimonial



Marion Souchet
Gestion des ressources numériques



Katarzyna Paillet
Gestion des collections & PEB



Gwendoline Cantin
Accueil & Gestion des collections

PLAN DE LA BU

► La grande majorité des ouvrages est en libre accès dans les rayonnages. Ils sont classés selon la Classification décimale universelle (CDU) :

REZ-DE-CHAUSSEE

0 Généralités / fonds d'orientation

2 Religions

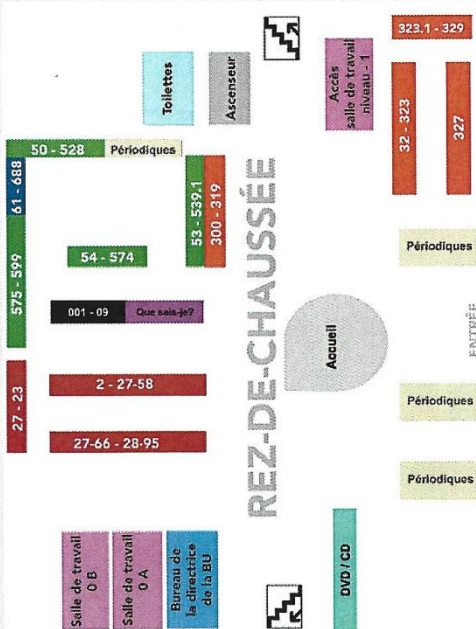
32 Sciences politiques

5 Sciences

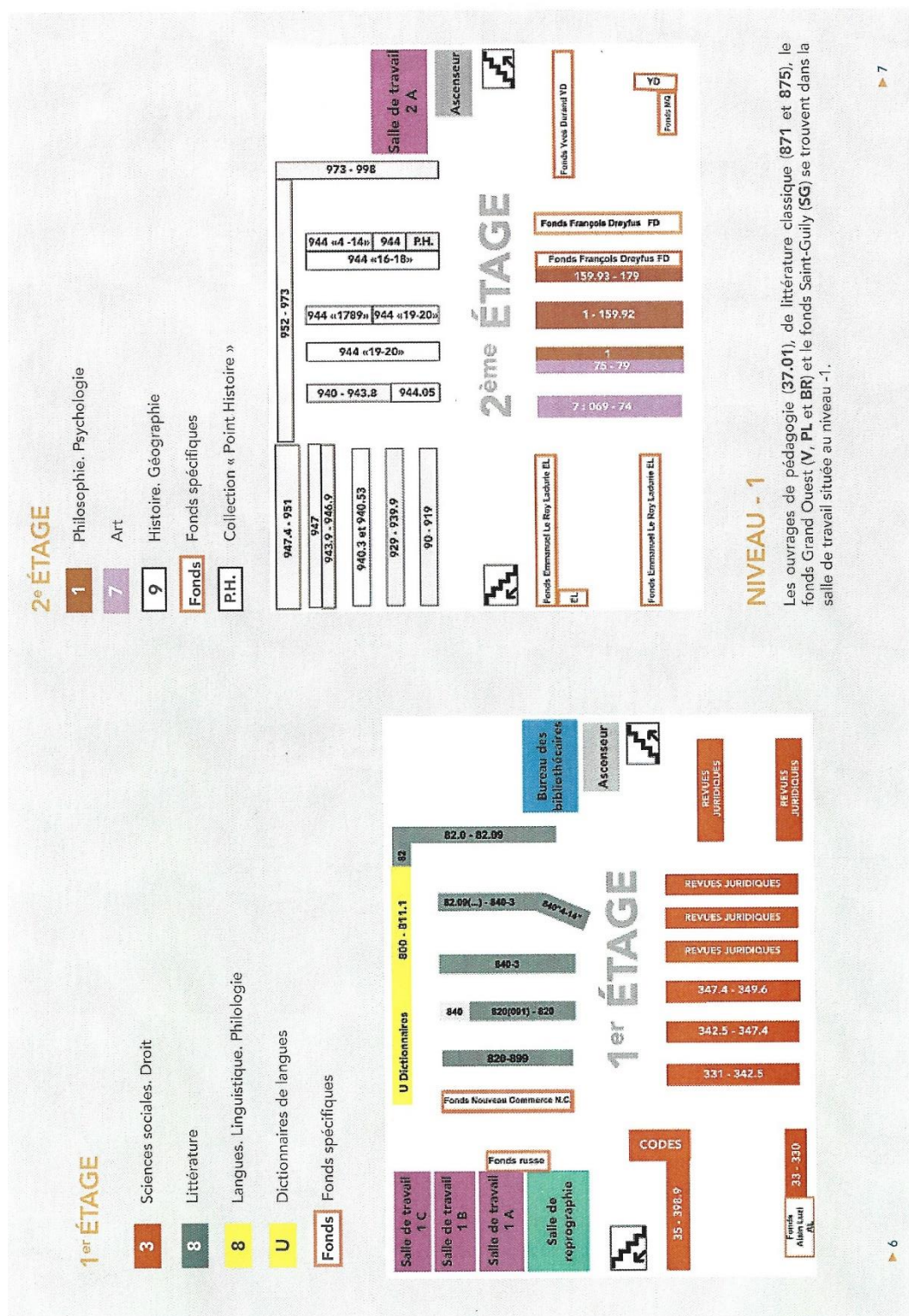
6 Sciences appliquées

Périodiques La presse d'actualité et de culture générale

DVD / CD Fonds audiovisuel

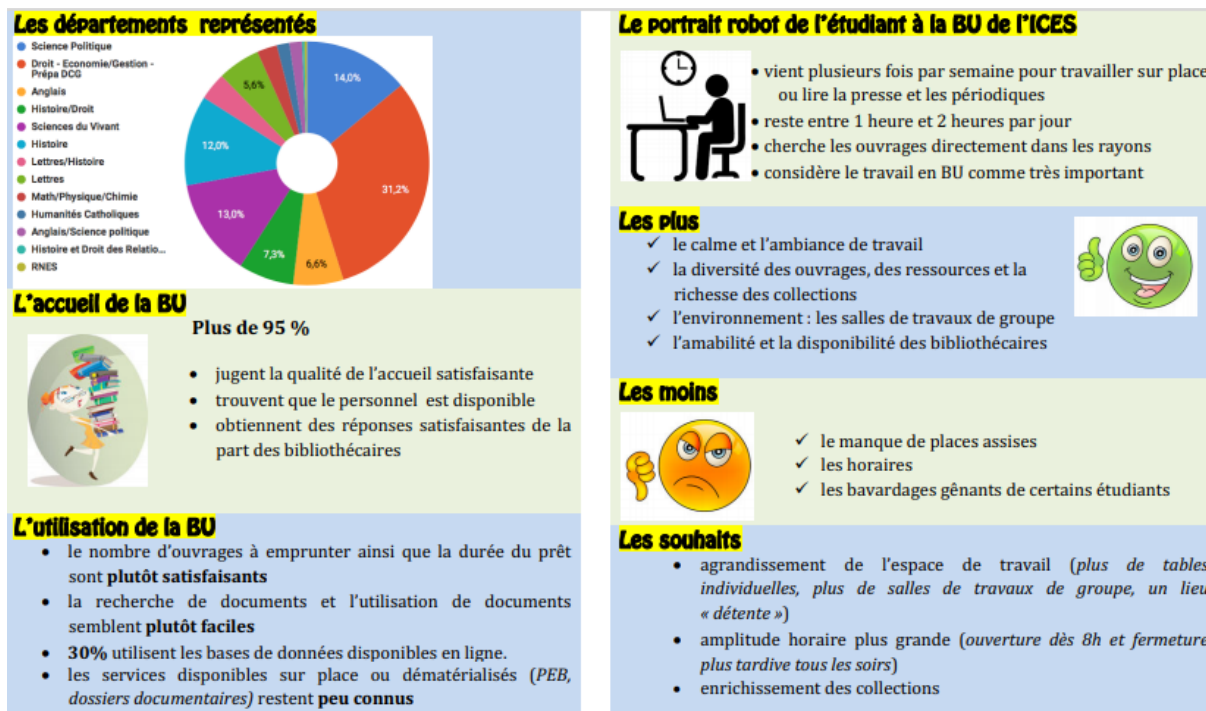


REZ-DE-CHAUSSEE



Annexe 2. Etudes du public étudiant

Annexe 2.1. Résultats d'une enquête réalisée par l'équipe de la BU en 2018



Annexe 2.2. Exemples de témoignages recueillis auprès des étudiants (février 2021)





**“Venir à la BU me permet de
changer d’air, de reprendre
un contact social.”**

***Amélie
(étudiante en lettres)***



**“Les *plus* de la BU ? Une ambiance
calme, des salles qui nous permettent
de travailler à plusieurs, un large choix
de livres et un bon accompagnement
dans la recherche.”**

***Marine
(étudiante
en lettres)***

Annexe 3. Le fonds de mandements épiscopaux et lettres pastorales

Annexe 3.1. Photo du rayonnage



Annexe 3.2. Extrait d'une lettre circulaire de l'évêque de Reims, à propos des guerres d'indépendance italiennes (28 octobre 1867)

La France, nous en avons la confiance, ne faillira point à sa glorieuse mission : elle se montrera toujours la Fille aînée de l'Eglise : et en protégeant le Souverain Pontife contre des violences inouïes, elle attirera sur elle les bénédictions du Seigneur, en même temps qu'elle soutiendra la cause de la vraie civilisation.

Pour nous, Messieurs et chers Coopérateurs, continuons de prier avec ferveur. La prière est l'arme du Clergé : c'est aussi un glaive, glaive pacifique et puissant, qui, dans l'histoire du monde, a remporté plus de victoires que l'épée des conquérants : *Galeam salutis assumite, et gladium spiritus, ... per omnem obsecrationem orantes omni tempore* (1). Oui, la prière est un glaive, le glaive de la pensée et du sentiment ; quand il sort de cœurs dévoués et purs, et qu'il est jeté dans la balance des conseils de Dieu, il fait pencher le plateau de la miséricorde, qui s'incline alors vers la terre pour y répandre le pardon et les bienfaits. Le monde peut contester cette puissance de la prière : mais c'est elle surtout qui prépare sur les hauteurs des cieux les victoires les plus inattendues : et quand tout semble désespéré, la Providence, touchée par les supplications des âmes justes, change subitement la direction des affaires humaines, et les fait, par un brusque retour, converger vers des solutions à la fois imprévues et rassurantes.

« La tempête est partout, s'écriait saint Chrysostome ; l'Océan est soulevé dans toutes ses profondeurs, les pilotes sont jetés à la mer avec l'équipage, de noires ténèbres sont répandues sur les abîmes, et les hommes vont devenir la proie des monstres marins... Qu'aucun de ces malheurs ne trouble votre esprit... C'est la coutume de Dieu de ne point guérir les maux au commencement, mais de les laisser croître, se développer ; et quand tout

Annexe 3.3. Extrait d'un mandement de l'évêque de Fréjus, prescrivant une quête générale pour les ouvriers sans travail (janvier 1863)

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Le contre-coup d'une guerre lointaine dont on ne voit pas le terme, se fait cruellement sentir sur plusieurs points de la France. Des villes manufacturières où régnaient naguère l'aisance et la prospérité, par l'effet

d'un grand développement de l'industrie cotonnière, ne recevant plus de l'Amérique la matière sur laquelle cette industrie s'exerce, ont vu tout-à-coup le travail cesser, les manufactures se fermer devant le pauvre ouvrier qui allait, chaque jour, y chercher le pain de sa famille. Le mouvement commercial étant ainsi arrêté, des multitudes ont été jetées dans la plus affreuse misère. « On voit le jour et la nuit, nous dit Mgr l'Archevêque de Rouen avec l'accent ému d'un pasteur et d'un père, « on voit les campagnes sillonnées par des troupes d'infortunés ouvriers qui vont, de ferme en ferme, demandant du pain et un abri. « Les stations des chemins de fer sont assiégées par de pauvres enfants qui implorent la pitié des voyageurs, présentant au regard, sur des visages hâves et amaigris, les ravages de la faim et du froid. »

Spectacle déchirant, pour toute âme sensible, et qui doit vivement toucher tout cœur chrétien. Ce sont des frères qui souffrent, parce qu'il leur manque les premières nécessités de la vie. Dans une famille, quand un membre est souffrant, tous les autres membres souffrent avec lui, et s'empressent de soulager ses douleurs.

Annexe 4. Extraits de l'inventaire de la collection (volume 50, 1863 et volume 84, 1870)

Volume	Date	Décès	Éditeur	Titre	Page(s)	Mention d'édition	Autres mentions	Thématique
Vol 1863	Nov 1863	Nîmes	Héri	lettre pastorale invitait les fidèles de son diocèse à venir au secours des courtes victimes de la crise de l'industrie cotonnière	12 p.	Souaille, Nîmes		Société - crise de l'industrie cotonnière
		Orléans	Willa	lettre demandant une quête générale en faveur des pauvres courtes tourmentés	10 p.	D. Jacob, Orléans		
Janv 1863	Janv 1863	Orléans	Bernard-Salère	Mandement qui prescrit une quête générale en faveur des courtes sans travail du département de la Seine-Inférieure	4 p.	J.-P. Laroche, Toulon		
Janv 1863	Janv 1863	Gap	Vicior-Élie	lettre pastorale ordonnant une quête en faveur des courtes sans travail de la Seine-Inférieure	3 p.	Beldache, Gap		Moyens du Japon, canonisés à Rome
Mar 1863	Mar 1863	Gap	Vicior-Élie	lettre pastorale ordonnant une quête en faveur des courtes sans travail de la Seine-Inférieure	3 p.	Beldache, Gap		
Oct 1863	Oct 1863	Meaux	Polge-Arènes	lettre pastorale à l'occasion de son élévation au siège de cet archevêché	58 p.	Beldache, Gap		
Nov 1863	Nov 1863	Borde		Bénédictin de l'ordre de Bénédictin prononcé par M. L.-C. Puy, vicaire général	58 p.	Beldache, Gap		
					12 p.	Beldache, Gap		
Oct 1863	Oct 1863	Nîmes	Héri	lettre pastorale ordonnant des prières pour la Pologne	12 p.	Souaille, Nîmes		Instruction polonaise contre l'Empire
Oct 1863	Oct 1863	Nîmes	Héri	lettre pastorale à l'occasion du renouvellement de l'année	22 p.	Beldache, Gap		Renouvellement de l'année
Nov 1863	Nov 1863	Arignon	L. M. Mathias	Publication du nouveau livre de S. en faveur de l'association de la communion réparatrice une à la confrérie du Sacré Cœur de Jésus	7 p.	Arignon, Arignon		
Nov 1863	Nov 1863	Toulon	Bernard-Salère	Instruction pastorale pour l'établissement de l'adoration perpétuelle du 15 ^e Sacrement et Carême 1863	12 p.	J.-P. Laroche, Toulon		Adoration perpétuelle
Nov 1863	Nov 1863	Nîmes	Héri	lettre pastorale contre les courses de taureau	28 p.	Souaille, Nîmes		Présentation contre les courses de taureau
Janv 1863	Janv 1863	Nîmes	Héri	instruction pastorale sur la grande enter de cette époque - la région naturelle et carême 1863	51 p.	Souaille, Nîmes		Présentation contre les courses de taureau
Janv 1863	Janv 1863	Chambéry	Alain, cardinal Bissat	lettre pastorale	21 p.	Souaille, Nîmes		Présentation contre les courses de taureau
Mar 1863	Mar 1863	Alger	Jean-Antoine-Augustin	lettre pastorale ordonnant le chant d'un Te Deum pour le 13 août, solennité de l'Assomption de la 1 ^{re} Vierge, et fête de l'Empereur des Français	63 p.	Beldache, Alger		Présentation contre les courses de taureau
Nov 1863	Nov 1863	Meaux	Pierre	lettre pastorale ordonnant le chant d'un Te Deum pour le 13 août, solennité de l'Assomption de la 1 ^{re} Vierge, et fête de l'Empereur des Français	48 p.	Beldache, Meaux		Présentation contre les courses de taureau
Nov 1863	Nov 1863	Gap	Vicior-Élie	lettre pastorale pour rappeler la situation de l'œuvre de la Grande de Lourdes et annoncer que les travaux en construction de la chapelle sur le lieu de l'opération sont terminés	6 p.	Beldache, Gap		Présentation contre les courses de taureau
Nov 1863	Nov 1863	Toulon	Bernard-Salère	lettre pastorale	5 p.	J.-P. Laroche, Toulon		Présentation contre les courses de taureau
Oct 1863	Oct 1863	La Rochelle-Saintes		Allocution pour la béatification de la Chapelle établie au Château du Roi par Mlle la Compagnie épiscopale de Saint-Léger	5 p.	Beldache, La Rochelle		Présentation contre les courses de taureau
Oct 1863	Oct 1863	Chambéry	Alain, cardinal Bissat	lettre pastorale (à propos du livre d'Ernest Reuven, intitulé "Via de Jésus", qu'elle d'origine royal)	20 p.	Beldache, Chambéry		Présentation contre les courses de taureau
Oct 1863	Oct 1863	Orléans	Louis-Eduard	lettre à M. le comte de Périgny, ministre de l'Intérieur	37 p.	Ernest Girard, Paris		Présentation contre les courses de taureau
Nov 1863	Nov 1863	Alger	Jean-Antoine-Augustin	Ordonnance portant condamnation de la "Via de Jésus" par Ernest Reuven	7 p.	Beldache, Alger		Présentation contre les courses de taureau
Nov 1863	Nov 1863	Meaux	Pierre	Mandement qui ordonne une quête pour la reconstruction de l'église de St-Martin à Toulon	9 p.	Ernest, Meaux		Présentation contre les courses de taureau
Oct 1863	Oct 1863	Paris		Chanson louange du Mag. J.A.Y. de Mottion, évêque du Puy par l'abbé Coupin, chanoine théologal	16 p.	Marchessou, Le Puy		Présentation contre les courses de taureau
				Allocution prononcée dans la conférence ecclésiastique supérieure de la ville épiscopale à l'occasion de la construction de la chapelle sur le lieu de l'opération sont terminés	37 p.	Ernest Girard, Paris		Présentation contre les courses de taureau
Oct 1863	Oct 1863	Paris	Vicior-Élie	lettre pastorale consacrant son diocèse à la prière ecclésiastique	7 p.	Beldache, Gap		Présentation contre les courses de taureau
		Versailles		Rapport sur la situation de la cause de prière et de la cause Saint-Charles présentée aux conseils d'administration [...]	12 p.	Beldache, Versailles		Présentation contre les courses de taureau
		Gap	Vicior-Élie	lettre ad Clerum (lettre)	4 p.	Beldache, Gap		Présentation contre les courses de taureau
				lettre circulaire portant publication d'un livre de S. S. à l'occasion des observations sur le roman intitulé "Via de Jésus" par M. Ernest Reuven et sur sa condamnation	4 p.	Beldache, Alger		Présentation contre les courses de taureau
Sept 1863	Sept 1863	Alger	Jean-Antoine-Augustin	lettre pastorale sur les conférences ecclésiastiques	8 p.	Beldache, Gap		Présentation contre les courses de taureau
Oct 1863	Oct 1863	Gap	Vicior-Élie	Chiffonnière relative à l'entretien spirituel qui devra être fait à chaque réunion des conférences ecclésiastiques	4 p.	Beldache, Gap		Présentation contre les courses de taureau
Oct 1863	Oct 1863	Orléans	Willa	lettre aux religieux chargés dans son diocèse de l'inspection et de l'éducation des enfants, et de la visite des malades	14 p.	Ernest Collet, Orléans		Présentation contre les courses de taureau
Oct 1863	Oct 1863	Orléans	Willa	lettre circulaire relative à la reconstruction et à la réparation des églises et presbytères et au devoir de Saint-Pierre	16 p.	D. Jacob, Orléans		Présentation contre les courses de taureau
Mar 1863	Mar 1863	Orléans	Willa	lettre portant communication de son AVERTISSEMENT à la jeunesse et aux pères de famille sur les attaques dirigées contre la Religion par quelques écrivains de nos jours	10 p.	D. Jacob, Orléans		Présentation contre les courses de taureau
Sept 1863	Sept 1863	Orléans	Willa	lettre ordonnant des prières pour la Pologne	5 p.	Ernest Collet, Orléans		Présentation contre les courses de taureau

Date	Diocèse	Evêque	Titre
oct 1870	Gap	Aimé-Victor-François	Lettre pastorale sur les circonstances actuelles
juil 1870	Sens	Victor-Félix	Lettre pastorale demandant des prières pour le succès de nos armes et des secours pour les blessés
juil 1870	Tarentaise	François	Lettre pastorale à l'occasion de son retour de Rome et prescrivant des prières pour le temps de la guerre
sept 1870	Gap	Aimé-Victor-François	Lettre pastorale et mandement prescrivant des prières pour les graves circonstances actuelles
nov 1870	Gap	Aimé-Victor-François	Lettre pastorale et mandement réclamant des secours en vêtements pour nos soldats et nos mobiles
sept 1870	Tarbes	Pierre-Anastase	Lettre circulaire sur la situation présente de la France et de l'Eglise, et sur les devoirs qu'elle impose
juil 1870	Nîmes	Henri	Lettre circulaire ordonnant des prières pour le succès de nos armes dans la guerre engagée entre la France et la Prusse
sept 1870	Saint Briec-Tréguier	Augustin	Lettre pastorale sur la situation présente
sept 1870	Orléans	Félix	Circulaire portant communication d'une lettre écrite à propos de la guerre
août 1870	Mende	Jean-A-Marie	Lettre circulaire [à propos de la guerre]
juil 1870	Autun-Châlon-Macon	Frédéric	Lettre pastorale et mandement ordonnant des prières publiques pour l'heureux succès de nos armes
oct-sept 1870	Toulouse	Florian	Comminucation [au sujet des lois qui exemptent les ministres du culte du service militaire]
juil 1870	Pamiers	Auguste	Mandement prescrivant des prières publiques pour le succès des armes françaises
juil 1870	Auch	François-Augustin	Lettre circulaire prescrivant des prières à l'occasion de la guerre
juil 1870	Nevers	Augustin	Circulaire à l'occasion de la guerre contre la Prusse
août 1870	Paris	Georges	Lettre [à propos de la guerre]
juil 1870	Constantine-Hippone	Félix Barthélemy	Lettre circulaire annonçant son retour du concile et prescrivant des prières pour le succès de nos armes
	Saint Briec-Tréguier	Augustin	Lettre circulaire ordonnant des prières pour l'armée française
juil 1870	Chartres	Louis-Eugène	Mandement qui ordonne des prières publiques pour le succès de nos armes pendant la guerre
juil 1870	Clermont	Louis-Charles	Mandement qui demande des prières publiques à l'occasion de la guerre
juil 1870	Le Mans	Charles	Lettre [à propos de la guerre]
			Circulaire à l'occasion de son retour de Rome (lue par lui en sa Cathédrale) suivie d'une ordonnance prescrivant des prières publiques pour le succès de nos armes
juil 1870	Troyes	Emmanuel-Jules	
août 1870	Rouen	Henri, cardinal de Bonnechose	Lettre circulaire prescrivant de nouvelles prières à l'occasion de la guerre
août 1870	Nevers	Augustin	Mandement pour la fête nationale du 15 août 1870
juil 1870	Carcassonne	François	Lettre circulaire et mandement à l'occasion de la guerre
			Lettre circulaire ordonnant des prières publiques pour l'Empereur et pour l'armée à l'occasion du 15 août et des quêtes pour les blessés de l'armée française
août 1870	Angers	Charles-Emile	
sept 1870	Angers	Charles-Emile	Lettre circulaire relative aux élections pour l'assemblée constituante
sept 1870	Sééz	Charles-Frédéric	Lettre [à propos de la guerre]
oct 1870	Arras-Boulogne-St-Omer	Jean-Baptiste-Joseph	Lettre [au sujet de l'invasion de Rome]
oct 1870	Pamiers	Auguste	Lettre circulaire relative aux circonstances actuelles
juil 1870	Verdun	Augustin	Lettre pastorale demandant des prières pour le succès de nos armes et des secours pour les blessés
juil 1870	Paris	Georges	Lettre [à propos de la guerre]
juil 1870	Vannes	Jean-Marie	Lettre circulaire pour ordonner et demander des prières à l'occasion de la guerre contre la Prusse
juil 1870	Puv	Pierre	Lettre pastorale prescrivant des prières à l'occasion de la guerre et pour demander la cessation de la sécheresse

Pagination	Mention d'édition	Autres/anr
15 p.	J.-C. Richaud, Gap	Observations importantes (1 p.)
5 p.	Ch. Duchemin, Sens	
12 p.	Crud et comp., Moutiers	Lettre du Ministre de la Justice et des Cultes, juil 1870 (1 p.)
4 p.	J.-C. Richaud, Gap	
4 p.	J.-C. Richaud, Gap	
5 p.	Larrieu, Tarbes	Itinéraire pour la visite pastorale (1 p.)
7 p.	Soustelle, Nîmes	
20 p.	L. Prud'homme, Saint-Briec	
8 p.	Ernest Colas, Orléans	
3 p.	C. Privat, Mende	
3 p.	Michel Dejussieu, Autun	Lettre du Ministre de la Justice et des Cultes, juil 1870 (1 p.)
4 p.	Rives et Privat, Toulouse	
4 p.		
3 p.	F.-A. Cocharaux, Auch	
4 p.	P. Fay, Nevers	
3 p.	Adrien le Clere, Paris	
4 p.	L. Marle, Constantine	
4 p.		
3 p.	Georges Durand, Chartres	Lettre du Ministre de la Justice et des Cultes (1 p.)
3 p.	Ferdinand Thibaud, Clermont-Ferrand	Lettre du Ministre de la Justice et des Cultes, juil 1870 (1 p.)
3 p.	Monnoyer, Le Mans	Avis (1 p.)
res		
7 p.	Bertrand-Hu, Troyes	Lettre du Ministre de la Justice et des Cultes, juil 1870 (1 p.)
2 p.	Mégard et Cie, Rouen	
6 p.	P. Fay, Nevers	
3 p.	L. Pomiés, Carcassonne	
4 p.	E. Barassé, Angers	
2 p.	E. Barassé, Angers	
2 p.	Montauzé, Sééz	
4 p.	Brissy, Arras	
3 p.	T. Vergé, Pamiers	
4 p.	Laurent, Verdun	
3 p.	Adrien le Clere, Paris	
3 p.		
4 p.	Marchessou, Le Puv	

Annexe 5. Modèle d'une brochure réalisée sur la thématique « militaire et politique »



PRÉSENTATION

HISTOIRE MILITAIRE ET POLITIQUE

La collection de mandements épiscopaux et de lettres pastorales est répartie au sein de 285 volumes, sur une période allant de 1747 à 1843 (9 volumes), de 1843 à 1900 (189 volumes), puis de 1900 à 1967 (97 volumes) – avec absence de volumes entre 1905 et 1916. Elle est quasiment complète et couvre l'ensemble des diocèses français, y compris ceux d'outre-mer.

Après la Révolution française, le modèle concordataire (concordat de 1801) s'organise autour de la figure épiscopale, seule autorité dans le diocèse et principal interlocuteur du pouvoir politique. La collection constitue ainsi une source d'informations importante sur les rapports entre pouvoir spirituel et temporel aux XIXe et XXe siècles, mais également sur la vision et la position de l'Église sur certains sujets politiques et événements militaires de l'époque.

1804-1814/15	1814-1830	1830-1848	1848-1852	1852-1870
Premier Empire	Restauration	Monarchie de Juillet	Ile République	Second Empire

1790	1853-1856	1859	1863	1870-1871
Constitution civile du clergé	Guerre de Crimée	Campagne d'Italie	Insurrection polonaise contre la Russie	Guerre franco-prussienne

1801	1857 - 1863 - 1869	Élections législatives
Concordat		

THÉMATIQUES ABORDÉES

► Événements militaires et diplomatie

- Guerres royales et napoléoniennes (V1 à 8), guerre de Crimée (V32, 39), guerre d'Italie (V37, 40)
- Insurrection polonaise contre la Russie (V50, 60, 61)
- Révolution et guerres d'indépendance italiennes (V23, 37, 40, 42, 65, 71)
- Mouvements religieux en Angleterre (V13, 16, 17)

► Extrait d'un mandement de l'évêque de Perpignan - récit des circonstances de la mort de Mgr. l'archevêque de Paris lors des événements de 1848 (juillet 1848)

DE PARIS :
Le général Cavaignac ne se borna pas à donner son assentiment au désir de l'Archevêque ; il benit sa pensée, et exprima avec attendrissement l'espérance que cette belle et religieuse démarche serait couronnée de succès. L'Archevêque, quoique excédé de fatigue, et souffrant depuis plusieurs mois, comme le savent ses amis, prit à peine un instant de repos. Il repartit pour la Bastille. Dans toutes les rues qu'il avait à traverser, et qui venaient d'avoir tant à souffrir, les marques de vénération et de reconnaissance s'accroissaient de tout ce que venaient y ajouter l'horreur de la situation, le péril encore si menaçant, le bruit de la fusillade et du canon qui tonnait à nos oreilles. De jeunes officiers, des gardes mobiles, ces héroïques enfants qui revenaient à l'instant du combat, tout noirs de poudre, couraient à nous et lui pressaient les mains, plusieurs en rappelant que c'était lui qui les avait confirmés, et en le conjurant de ne pas s'exposer davantage ; d'autres, lui disant : Bénissez nos fusils, nous serons invincibles. Des femmes lui apportaient avec une naïve simplicité du linge et de la charpie, lui demandant que, puisqu'il allait au milieu des blessés et des mourants, il voulait bien s'en charger. Sans doute, leur répondait-il, je vais voir, en passant dans les ambulances, nos pauvres blessés. Mais je me hâte d'arriver aux barricades pour essayer de faire cesser le feu, et empêcher qu'il n'y ait de nouvelles victimes. A mesure que nous avançons

► Événements politiques

- Sacre de Napoléon Ier (V3, 4, 5)
- Révolution de février 1848 (V20)
- Elections politiques, législatives, élection du président de la République, droit de vote des ecclésiastiques
- Loi et projets de loi : enseignement et instruction, service militaire

► Relation Église-État



Nouvelle distribution des diocèses après la Révolution française
Atlas de l'histoire de France (vol. 2) : la France moderne (XVIIe-XIXe siècle), Jean BOUTIER, Paris, 2006



► Extrait d'une lettre de Louis XV, roi de France, jointe à un mandement de l'archevêque de Paris (septembre 1761)

LETTRE DU ROI.

MON COUSIN, tandis qu'occupé du soin de rendre le repos à mon Peuple, je prenois les mesures les plus propres à assurer la Paix, l'Armée Alliée de l'Angleterre, par une suite des dispositions d'une guerre qu'on travailloit à éteindre, a attaqué mon Armée en Hesse; mon Cousin le Prince de Condé, qui déjà avoit le 25 Août repoussé avec avantage les attaques du Prince Héréditaire de Brunswick, a souffert le trente du même mois l'attaque des forces ennemies, & mes Troupes commandées par les Ma-

MANDEMENT. 495

richaux Comtes d'Elbrois & Prince de Soubise, ayant secouru celles qui étoient aux ordres du Prince de Condé, ont remporté une Victoire complète. Les Trophées Militaires, & grand nombre de Prisonniers, font les suites de ce succès. En remerciant le Dieu des Armées de la protection qu'il vient d'accorder aux Armes Françaises, implorons la bonté divine, afin qu'il fasse cesser par une réconciliation aussi légitime que solide, une Guerre dont les excès ont répandus sur terre humains & bienfaits des Princes qui s'y seroient engagés. C'est dans ces sentiments que je vous fais cette Lettre, pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter le TE DEUM dans l'Eglise Métropolitaine de ma bonne Ville de Paris, au jour de l'heure que le Grand-Maître, ou le Maître des Cérémonies vous dira de me parer. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous aie, Mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Chantilly le 4 Septembre 1761. Signé, LOUIS.

Cette présentation n'est évidemment pas exhaustive. Plus d'informations sur la collection et son historique, accès à l'inventaire détaillé et aux ressources en ligne : <http://bu.ices.fr/>.



BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE
DE LICES

17 bd des Belges - BP 691
85000 La Roche-sur-Yon Cedex
02 51 46 12 13

Recension et valorisation d'une collection de mandements épiscopaux et lettres pastorales (XIXème – milieu XXème siècle)

Permettre l'accès à l'information dans les meilleures conditions et au plus grand nombre est une des principales missions des bibliothèques universitaires. La bibliothèque de l'Institut catholique de Vendée, à la Roche-sur-Yon, a récemment reçu le don d'une importante collection de mandements et lettres pastorales, avec pour mission d'en réaliser un inventaire détaillé pouvant être mis à disposition des chercheurs. Dans ce rapport, il s'agit de se pencher sur les problématiques de communication et de valorisation à travers la gestion de ce fonds. Des problématiques qui ne peuvent être pensées indépendamment de leur environnement et de leurs publics et qui ne peuvent être traitées sans un travail préalable de prise de connaissance de leur contenu.

Mots-clés : bibliothèque universitaire, fonds spécifique, inventaire, recension, valorisation, actes épiscopaux

Inventory and valorization of a collection of episcopal mandates and pastoral letters (19th – early 20th century)

Giving access to information in the best conditions to as many people as possible is one of the foremost missions of universities' libraries. The library of the Institut catholique de Vendée, in La Roche-sur-Yon, has recently received the donation of a large collection of episcopal mandates and pastoral letters, along with the task of producing a detailed inventory that could be used by researchers. In this report, we will explore the communication and valorisation's issues implied by the management of this collection, questions which cannot be thought of outside of the context and the public of the items, and which can't be answered without a preliminary work to get acquainted with their content.

Keywords : university library, specific collection, inventory, valorization, episcopal mandates, pastoral letters

